



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Fisheries

Chair:
The Honourable GERALD J. COMEAU

Tuesday, February 20, 2001
Tuesday, February 27, 2001 (*in camera*)
Tuesday, March 20, 2001

Issue No. 1

**Organizational meeting and Future Business
and**

First meeting on:
Examination upon the matters relating
to the fishing industry

INCLUDING:
THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Rule 104)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Pêches

Président:
L'honorable GERALD J. COMEAU

Le mardi 20 février 2001
Le mardi 27 février 2001 (à huis clos)
Le mardi 20 mars 2001

Fascicule n° 1

**Réunion d'organisation et travaux futurs
et**

Première réunion concernant:
L'étude des questions relatives
à l'industrie des pêches

Y COMPRIS:
LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(article 104)

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FISHERIES

The Honourable Gerald J. Comeau, *Chair*

The Honourable Joan Cook, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	* Lynch-Staunton
Carney, P.C.	(or Kinsella)
* Carstairs, P.C.,	Meighen
(or Robichaud, P.C.)	Milne
Chalifoux	Moore
Corbin	Robertson
Graham, P.C.	Watt

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Corbin substituted for that of the Honourable Senator Molgat (*March 1, 2001*).

The name of the Honourable Senator Graham substituted for that of the Honourable Senator Mahovlich (*March 16, 2001*).

The name of the Honourable Senator Milne substituted for that of the Honourable Senator Adams (*March 19, 2001*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PÊCHES

Président: L'honorable Gerald J. Comeau

Vice-présidente: L'honorable Joan Cook

et

Les honorables sénateurs:

Callbeck	* Lynch-Staunton
Carney, c.p.	(ou Kinsella)
* Carstairs, c.p.	Meighen
(ou Robichaud, c.p.)	Milne
Chalifoux	Moore
Corbin	Robertson
Graham, c.p.	Watt

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Corbin est substitué à celui de l'honorable sénateur Molgat (*le 1^{er} mars 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Graham est substitué à celui de l'honorable sénateur Mahovlich (*le 16 mars 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Milne est substitué à celui de l'honorable sénateur Adams (*le 19 mars 2001*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, March 13, 2001:

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That the Standing Senate Committee on Fisheries be authorized to examine and report upon the matters relating to the fishing industry;

That the papers and evidence received and taken on the subject during the Second Session of the Thirty-sixth Parliament be referred to the Committee;

That the Committee submit its final report no later than March 31, 2002; and

That the Committee be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit any report with the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting; and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 13 mars 2001:

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches soit autorisé à étudier, afin de présenter un rapport sur des questions relatives à l'industrie des pêches;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus sur la question dans la deuxième session de la trente-sixième législature soient déférés au Comité;

Que le Comité fasse son rapport final au plus tard le 31 mars 2002; et

Que le Comité soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer des rapports auprès du Greffier du Sénat si le Sénat ne siège pas, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 20, 2001

(1)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries met this day at 5:35 p.m. in Room 505, Victoria Building, for the purposes of holding its organization meeting, pursuant to rule 88.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Callbeck, Comeau, Cook, Mahovlich, Moore, Robertson, Watt (8).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Claude Emery, Research Officer

Also present: The official reporters of the Senate.

Election of Chair

Pursuant to rule 88, the Clerk of the Committee presided over the election of the Chair.

It is moved by the Honourable Senator Cook, — That the Honourable Senator Comeau be Chair of this committee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The clerk invited the Chairman elect to take the Chair.

The Chair presided over the election of the Deputy Chair.

Election of Deputy Chair

It is moved by the Honourable Senator Robertson, — That the Honourable Senator Cook be Deputy Chair of this committee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Subcommittee on Agenda and Procedure

It is moved by the Honourable Senator Cook, — That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair, and the Honourable Charlie Watt; and

That the Subcommittee, after consultation with the committee, be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Motion to print the Committee's Proceedings

It is moved by the Honourable Senator Mahovlich, — That the committee print its proceedings; and

That the Chair be authorized to set the number to meet demand.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 20 février 2001

(1)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches se réunit aujourd'hui, à 17 h 35, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, pour sa séance d'organisation, conformément à l'article 88 du Règlement.

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Callbeck, Comeau, Cook, Mahovlich, Moore, Robertson et Watt (8).

Également présent: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Claude Emery, attaché de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Élection à la présidence

Conformément à l'article 88 du Règlement, la greffière du comité préside à l'élection à la présidence.

Il est proposé par l'honorable sénateur Cook — Que l'honorable sénateur Comeau soit le président du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

La greffière invite le président à prendre place au fauteuil.

Le président procède à l'élection à la vice-présidence.

Élection à la vice-présidence

Il est proposé par l'honorable sénateur Robertson — Que l'honorable sénateur Cook soit la vice-présidente du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Sous-comité du programme et de la procédure

Il est proposé par l'honorable sénateur Cook — Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, de la vice-présidente et de l'honorable Charlie Watt; et

Que le sous-comité, après consultation avec le comité, soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Impression des délibérations du comité

Il est proposé par l'honorable sénateur Mahovlich — Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à ajuster cette quantité en fonction des besoins.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Authorization to hold meetings and to print evidence when quorum is not present

It is moved by the Honourable Senator Watt, — That, pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition are present.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Financial Report

It is moved by the Honourable Senator Adams, — That, pursuant to rule 104, the Chair be authorized to report expenses incurred by the committee during the last session.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Research Staff

It is moved by the Honourable Senator Robertson, — That the committee ask the Library of Parliament to assign research officers to the committee, especially Claude Emery;

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the Chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Authority to commit funds and certify accounts

It is moved by the Honourable Senator Callbeck, — That, pursuant to section 32 of the *Financial Administration Act*, authority to commit funds be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee; and

That, pursuant to section 34 of the *Financial Administration Act*, and Guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Autorisation à tenir des réunions et impression des témoignages en l'absence de quorum

Il est proposé par l'honorable sénateur Watt — Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité représentant le gouvernement et un membre du comité représentant l'opposition soient présents.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Rapport financier

Il est proposé par l'honorable sénateur Adams — Que, conformément à l'article 104 du Règlement, le président soit autorisé à faire rapport des dépenses faites au cours de la dernière session.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Personnel de recherche

Il est proposé par l'honorable sénateur Robertson — Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche auprès du comité, et particulièrement Claude Emery;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont déferés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer

Il est proposé par l'honorable sénateur Callbeck — Que, conformément à l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité; et

Que, conformément à l'article 34 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Travel

It is moved by the Honourable Senator Mahovlich, — That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the Journals of the Senate on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Travelling and living expenses of witnesses

It is moved by the Honourable Senator Moore, — That, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Electronic media coverage of public meetings

It is moved by the Honourable Senator Cook, — That the Chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Other Business

At 5:55 p.m. the committee proceeded *in camera* to discuss future business.

Adjournment

At 6:15 p.m. the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Voyages

Il est proposé par l'honorable sénateur Mahovlich — Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un «engagement public» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les Journaux du Sénat du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu'un membre du comité remplit un «engagement public» si ce membre: a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Frais de déplacement et de séjour des témoins

Il est proposé par l'honorable sénateur Moore — Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse des dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un même organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin en cas de circonstances exceptionnelles.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Diffusion des délibérations publiques par médias d'information électronique

Il est proposé par l'honorable sénateur Cook — Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d'information électronique, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Autres affaires

À 17 h 55, le comité poursuit la séance à huis clos pour discuter de ses travaux futurs.

Levée de séance

À 18 h 15, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Tuesday, February 27, 2001

(2)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries met this day, *in camera*, at 3:00 p.m. in Room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Gerald J. Comeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Callbeck, Chalifoux, Comeau, Cook, Mahovlich, Meighen, Moore, Robertson, Watt (10).

Other senator present: The Honourable Senator Johnson.

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Claude Emery, Research Officer

The committee proceeded to consider future business *in camera*.

At 4:10 p.m. the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mardi 27 février 2001

(2)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 15 heures, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gerald J. Comeau (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Callbeck, Chalifoux, Comeau, Cook, Mahovlich, Meighen, Moore, Robertson et Watt (10).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Johnson.

Également présent: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Claude Emery, attaché de recherche.

Le comité étudie ses travaux futurs à huis clos.

À 16 h 10, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Tuesday, March 20, 2001

(3)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries met this day at 7:00 p.m. in Room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Gerald Comeau, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Chalifoux, Comeau, Cook, Corbin, Graham, Milne, Moore, Watt (9).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Claude Emery, Research Officer

Also present: The official reporters of the Senate.

WITNESSES:

From the Canadian Code of Conduct for Responsible Fishing Operations:

Rick Misner, Chair, Ontario Commercial Fisheries Association;

Patrick McGuinness, Fisheries Council of Canada;

Henry Copestake, Code Secretariat.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, March 13, 2001, the committee commenced its examination upon the matters relating to the fishing industry.

Mr. Misner made an opening statement and with Mr. McGuinness and Mr. Copestake answered questions.

At 7:50 p.m. Senator Cook took the chair.

At 7:55 p.m. Senator Comeau took the chair.

OTTAWA, le mardi 20 mars 2001

(3)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches se réunit aujourd'hui, à 19 heures, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gerald Comeau (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Callbeck, Chalifoux, Comeau, Cook, Corbin, Graham, Milne, Moore et Watt (9).

Également présent: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Claude Emery, attaché de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

TÉMOINS:

Du Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable:

Rick Misner, président, Ontario Commercial Fisheries Association;

Patrick McGuinness, Conseil des pêches du Canada;

Henry Copestake, Secrétariat du code.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 mars 2001, le comité entreprend l'examen de questions relatives à l'industrie des pêches.

M. Misner fait une déclaration et, avec MM. McGuinness et Copestake, répond aux questions.

À 19 h 50, le sénateur Cook prend place au fauteuil.

À 19 h 55, le sénateur Comeau prend place au fauteuil.

It was agreed — That the material presented by the Canadian Code of Conduct for Responsible Fishing Operations be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee (Exhibit 5900 F1-SS-1, 1«1»).

The committee proceeded to consider other business.

At 8:55 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Il est convenu — Que la documentation présentée par le Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable soit déposée auprès de la greffière du comité (pièce 5900 F1-SS-1, 1«1»).

Le comité étudie d'autres questions.

À 20 h 55, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, February 22, 2001

The Standing Senate Committee on Fisheries has the honour to present its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to Rule 104 of the rules, that the expenses incurred by the Committee during the Second Session on the Thirty-sixth Parliament are as follows:

1. With respect to its examination and consideration of legislation:

Professional and other services	\$ 471.71
Transportation and Communications	450.00
All other expenditures	—
Witness expenses	<u>78.70</u>
TOTAL	\$ 1,000.41

2. With respect to its special study on the Fishing Industry:

Professional and other services	\$ 12,780.31
Transportation and Communication	136,867.45
All other expenditures	2,481.89
Witness expenses	<u>423.36</u>
TOTAL	\$ 152,553.01

Your Committee heard from 41 witnesses, held 14 meetings and reviewed one Bill (S-21).

Your Committee also conducted five study tours to New Brunswick and Quebec (Feb. 2000); British Columbia (March 2000); Manitoba (May 2000); Newfoundland, Prince Edward Island and Nova Scotia (June 2000); and Nunavut and Northwest Territories (July 2000). During these tours the Committee met with 234 individuals.

Respectfully submitted,

Le président,

GERALD J. COMEAU

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 22 février 2001

Le comité sénatorial permanent des pêches a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui lui ont été déferées, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par le comité au cours de la deuxième session de la trente-sixième législature :

1. Relatif à son étude des mesures législatives :

Services professionnels	471,71 \$
Transport et communications	450,00
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	<u>78,70</u>
TOTAL	1 000,41 \$

2. Relatif à son étude spéciale sur l'industrie des pêches :

Services professionnels	12 780,31 \$
Transport et communications	136 867,45
Autres dépenses	2 481,89
Dépenses des témoins	<u>423,36</u>
TOTAL	152 553,01 \$

Votre comité a entendu 41 témoins, a tenu 14 réunions et a étudié un projet de loi (S-21).

Votre comité a aussi fait cinq voyages d'étude au Nouveau-Brunswick et au Québec (février 2000), en Colombie-Britannique (mars 2000), au Manitoba (mai 2000), à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse (juin 2000) et dans le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest (juillet 2000). Durant ces voyages d'étude le comité a rencontré 234 personnes.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 20, 2001

The Standing Senate Committee on Fisheries met this day at 5:35 p.m. to organize the activities of the committee.

[English]

Ms Barbara Reynolds, Clerk of the Committee: Honourable senators, we have quorum. As clerk of the committee, it is my duty to preside over the election of the chair. I am ready to receive a motion for the election of the chair.

Senator Cook: I move that Senator Gerald Comeau be the Chair of the Committee.

Senator Watt: I second that motion.

Ms Reynolds: If there are no other nominations, I ask that Senator Comeau take the Chair.

Senator Gerald Comeau (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Thank you very much. I will try not to disappoint you. I am sure I have a few friends around the table who will tell me if I do that.

Before I go on to the second item of business, I should like to comment on how pleased I was with the work of the former committee. A few members of that committee are sitting around the table now. Every member of the committee gave me tremendous support during the last session. I look forward to continuing the work we have done in the past.

I should also like to thank our two permanent staff members, Barbara and Claude, for their tremendous efforts during the last session. We have been most fortunate in having these two people working with our committee.

Senator Mahovlich: We will miss Senator Perrault.

The Chairman: Yes, along with the many others who have gone before him. Senator Perrault was certainly a delight to have on the committee. He will be hard to replace, but we will do the best we can.

The second item of business is the election of the deputy chair.

Senator Robertson: I nominate Senator Cook.

The Chairman: It is moved by Senator Robertson, seconded by Senator Watt, that Senator Cook be the deputy chair.

If there are no further nominations, Senator Cook will be the deputy chair.

Congratulations, Senator Cook. I look forward to working with you.

Senator Cook has been an assiduous and constant member of the committee for many years. I do not think she has ever missed a meeting. She is always ready to help with anything that needs to be done.

Next, I would entertain a motion for a Subcommittee on Agenda and Procedure.

Senator Cook: I so move.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 20 février 2001

Le Comité sénatorial permanent des pêches se réunit aujourd'hui, à 17 h 35, pour organiser ses activités.

[Traduction]

Mme Barbara Reynolds, greffière du comité: Honorables sénateurs nous avons le quorum. En tant que greffière du comité, je suis chargée de procéder à l'élection du président. Je suis prête à recevoir une motion à cet effet.

Le sénateur Cook: Je propose la candidature du sénateur Gerald Comeau à la présidence du comité.

Le sénateur Watt: J'appuie la motion.

Mme Reynolds: S'il n'y a pas d'autres propositions, je vais demander au sénateur Comeau de prendre le fauteuil.

Le sénateur Gerald Comeau (président) occupe le fauteuil.

Le président: Merci beaucoup. Je vais essayer de ne pas vous décevoir, mais j'ai sûrement quelques amis ici qui vont me prévenir si jamais c'était le cas.

Avant de passer au deuxième point à l'ordre du jour, je dois dire que j'ai beaucoup apprécié le travail de l'ancien comité. Quelques membres de ce comité se retrouvent ici aujourd'hui. Tous les membres du précédent comité m'ont appuyé de façon extraordinaire au cours de la dernière session et je suis impatient de poursuivre le travail déjà accompli.

J'aimerais aussi remercier nos deux employés permanents, Barbara et Claude, de tout ce qu'ils ont fait au cours de la dernière session. Nous sommes très chanceux de les avoir avec nous.

Le sénateur Mahovlich: Le sénateur Perrault va nous manquer.

Le président: Oui, ainsi que tous ceux qui nous ont quittés avant lui. C'était un plaisir de travailler avec le sénateur Perrault. Ce sera difficile de le remplacer, mais nous allons travailler du mieux que nous pouvons.

Le deuxième point à l'ordre du jour est l'élection du vice-président.

Le sénateur Robertson: Je propose la candidature du sénateur Cook.

Le président: Le sénateur Robertson, appuyée par le sénateur Watt, propose que le sénateur Cook soit la vice-présidente.

S'il n'y a pas d'autres propositions, le sénateur Cook sera la vice-présidente du comité.

Félicitations, sénateur Cook. Ce sera un plaisir pour moi de travailler avec vous.

Le sénateur Cook est un membre assidu du comité depuis des années. Je pense qu'elle n'a jamais manqué une réunion. Elle est toujours prête à aider quand il y a quelque chose à faire.

J'aimerais maintenant qu'on propose une motion au sujet du Sous-comité du programme et de la procédure.

Le sénateur Cook: J'en fais la proposition.

The Chairman: I will read the motion as it is proposed. It is the third item and it appears on the second page.

It is moved by the Honourable Senator Cook:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair, and —

I would like to suggest an amendment.

Ms Reynolds: You can designate someone by name.

The Chairman: If you wish to do that, it can be done.

Senator Cook: I would designate Senator Charlie Watt.

The Chairman: Senator Watt will be designated the other member of the committee. We will scratch out the words, “to be designated after the usual consultation.” Do all senators agree?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The motion continues:

That the Subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the Committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

Senator Robertson: I would assume from the wording of that paragraph that that would be after consultation with the committee on certain items.

The Chairman: At the end of the paragraph?

Senator Robertson: It reads:

That the Subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the Committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

Does that mean after consultation?

The Chairman: That would mean the committee would not be able to invite witnesses until it had an opportunity to consult.

Senator Robertson: We should know who is being called as witnesses.

The Chairman: I want to ensure that you realize what that would entail. If time permits, we would always consult with the full committee before inviting witnesses to appear.

Senator Watt: We leave it to administrators to take care of that. That is why we have three people on the subcommittee.

Senator Robertson: I am sure you understand my concern.

The Chairman: Yes, I understand your concern, senator.

Senator Robertson: This happens in other committees.

The Chairman: Might we proceed?

Ms Reynolds: I could offer the two options, if you want them outlined.

The Chairman: I suggest that we may wish to avoid having the steering committee come back to the full committee on every matter. I want to avoid that if we possibly can, as it would tie the hands of the subcommittee.

Le président: Je vais lire la motion proposée. C’est le troisième point à l’ordre du jour, qui figure à la deuxième page.

Il est proposé par l’honorable sénateur Cook:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, de la vice-présidente et...

J’aimerais présenter un amendement.

Mme Reynolds: Vous pouvez désigner quelqu’un.

Le président: Si on veut le faire, c’est possible.

Le sénateur Cook: Je désignerais le sénateur Charlie Watt.

Le président: Le sénateur Watt sera l’autre membre du comité. Nous allons enlever les mots «désigné après les consultations d’usage». Êtes-vous tous d’accord?

Des voix: Oui.

Le président: La motion continue ainsi:

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l’horaire des audiences.

Le sénateur Robertson: J’imagine qu’on le ferait après avoir consulté le comité sur certains sujets.

Le président: À la fin du paragraphe?

Le sénateur Robertson: La motion est la suivante:

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l’horaire des audiences.

Veut-on dire après consultation?

Le président: Cela voudrait dire que le comité ne pourrait pas inviter de témoins avant d’avoir eu l’occasion de consulter.

Le sénateur Robertson: Nous devrions savoir qui est invité à comparaître.

Le président: Je veux m’assurer que vous êtes conscients de ce que cela suppose. Si le temps le permet, nous allons toujours consulter le comité au complet avant d’inviter des témoins à comparaître.

Le sénateur Watt: C’est aux administrateurs de s’occuper de cela. C’est la raison pour laquelle le sous-comité compte trois membres.

Le sénateur Robertson: Je suis sûre que vous comprenez ce que je veux dire.

Le président: Oui, je comprends, sénateur.

Le sénateur Robertson: C’est ce que font d’autres comités.

Le président: Poursuivons-nous?

Mme Reynolds: Je peux formuler les deux possibilités, si vous le voulez.

Le président: Je pense que nous ne devrions pas demander au comité de direction de consulter le comité au complet pour tout. Je préférerais éviter cela si possible pour ne pas que le sous-comité ait les mains liées.

Senator Robertson: I agree with you on that.

The Chairman: I hear what you are saying. You would like the steering committee not to make decisions on future business without consulting the full committee. I agree with that. However, I would not like the committee's hands to be tied.

Senator Robertson: No, but I would not want to override this committee as well. There has to be a balance.

The Chairman: Can we word this so that the subcommittee's hands will not be tied?

Ms Reynolds: You would indicate that the subcommittee, after consultation with the committee, would be empowered to make decisions. That would put an onus on the subcommittee to consult.

Senator Robertson: That would be satisfactory.

Ms Reynolds: You would still allow the subcommittee to make, for example, a decision about the order in which witnesses will be called. Some committees do operate so that nothing happens unless there is a report back. That has to be officially minuted. You can phrase it that the subcommittee can act, after consultation.

Senator Robertson: That solves it.

Senator Watt: Just one moment. Are we creating a subcommittee and, if so, for what specific purpose?

The Chairman: No. This is the steering committee.

Senator Watt: If we are talking about a steering committee, that is fine. That is the role of a steering committee, but not a subcommittee.

The Chairman: The steering committee is a subcommittee of the committee.

Senator Callbeck: The first part of that motion reads:

That the Subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the Committee with respect to its agenda —

The Chairman: Correct.

Senator Callbeck: No, it should not be the agenda. The word "agenda" should come out of there. You should be able to invite witnesses and schedule hearings, but you must consult with regard to the agenda.

Senator Robertson: I think "consultation" is satisfactory.

Senator Cook: Perhaps Senator Robertson would be happy if it were to read "after consultation," with respect to the witnesses. I expect she would like to have input with regard to setting the agenda.

Senator Robertson: Once we decide what types of witnesses we should hear from, we do not want to find that the agenda has been changed. You cannot prepare for that kind of meeting.

Le sénateur Robertson: Je suis d'accord avec vous là-dessus.

Le président: Je vois ce que vous voulez dire. Vous ne voulez pas que le comité de direction prenne de décisions sur nos travaux futurs avant de consulter le comité au complet. Je suis d'accord avec vous. Par contre, je ne voudrais pas qu'il ait les mains liées.

Le sénateur Robertson: Non, mais je ne voudrais pas qu'on néglige notre comité non plus. Il doit y avoir un équilibre.

Le président: Peut-on formuler cela pour que le sous-comité n'ait pas les mains liées?

Mme Reynolds: Vous diriez que le sous-comité, après avoir consulté le comité, serait autorisé à prendre des décisions. Cela obligerait le sous-comité à consulter.

Le sénateur Robertson: Ce serait satisfaisant.

Mme Reynolds: Le sous-comité pourrait toujours, par exemple, décider de l'ordre de comparution des témoins. Dans certains comités, rien ne se fait sans avoir fait l'objet d'un rapport. Il faut tout consigner officiellement. Vous pouvez formuler la motion pour que le sous-comité puisse agir après avoir consulté.

Le sénateur Robertson: Cela règle le problème.

Le sénateur Watt: Un instant. Formons-nous un sous-comité et, si oui, dans quel but précis?

Le président: Non. C'est le comité de direction.

Le sénateur Watt: Si nous parlons du comité de direction, ça va. C'est son rôle, mais pas celui d'un sous-comité.

Le président: Le comité de direction est un sous-comité du comité.

Le sénateur Callbeck: La première partie de la motion est la suivante:

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme...

Le président: C'est exact.

Le sénateur Callbeck: Non, il ne devrait pas être question du programme. Il faut enlever le mot «programme». Vous devriez pouvoir inviter les témoins et établir l'horaire des audiences, mais vous devez nous consulter au sujet du programme.

Le sénateur Robertson: Je pense qu'il est satisfaisant qu'il y ait consultation.

Le sénateur Cook: Le sénateur Robertson serait peut-être satisfaite que le comité soit consulté au sujet des témoins, mais je pense qu'elle aimerait avoir son mot à dire au sujet du programme.

Le sénateur Robertson: Une fois que nous avons choisi les témoins à faire comparaître, nous ne voulons pas que le programme soit changé. On ne peut pas se préparer en conséquence.

The Chairman: I agree. I want to be sure that this would not tie our hands. Thus, the item will read:

That the Subcommittee, after consultation with the Committee, be empowered to make decisions on behalf of the Committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

Senator Cook, do you agree with the proposed changes?

Senator Cook: Yes. I am hearing that all honourable senators on the committee would like to have some input. That would help the subcommittee. It is their responsibility to listen.

The Chairman: Honourable senators, all in favour of the motion as amended?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Turning to item number 4, the motion to print the committee's proceeding.

It is moved by the Honourable Senator Mahovlich:

That the Committee print its proceedings and that the Chair be authorized to set the number to meet demand.

As I understand it, depending on the level of interest that might be shown in a particular subject, the number might go up. However, we do have a standard number. Ms Reynolds, are you able to enlighten me as to that number?

Ms Reynolds: In the past, we have tended to print about 250 copies. However, as people now obtain information from the Internet, the demand for copies has decreased.

The Committees Directorate, in an effort to reduce costs, has been trying to monitor the situation and to keep the number of copies quite low. Thus, we may start by running off about 100 copies and print more later, if needed. If the Chair and the committee would be agreeable to that kind of flexibility, it certainly would save space and paper and be environmentally prudent.

The Chairman: In the last session, we did lower the number of copies in some areas.

Honourable senators, all those in favour of the fourth motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Turning to item number 5, the authorization to hold meetings and to print evidence when a quorum is not present. As I understand it, this is a standard motion that applies to all committees, and the motion is moved by Senator Watt.

Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Le président: Je suis d'accord, mais je veux m'assurer que cela ne nous empêche pas de fonctionner. Ainsi, la motion serait la suivante:

Que le sous-comité, après avoir consulté le comité, soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Sénateur Cook, êtes-vous d'accord avec la modification proposée?

Le sénateur Cook: Oui. Je pense que tous les sénateurs membres du comité aimeraient avoir leur mot à dire. Ce serait utile au sous-comité. C'est sa responsabilité d'écouter.

Le président: Honorables sénateurs, êtes-vous tous en faveur de la motion telle que modifiée?

Des voix: Oui.

Le président: Adoptée.

Nous passons au quatrième point à l'ordre du jour, la motion sur l'impression des délibérations du comité.

Il est proposé par l'honorable sénateur Mahovlich:

Que le comité fasse imprimer ses délibérations et que le président soit autorisé à fixer la quantité au besoin.

Je comprends que, si un sujet particulier suscite beaucoup d'intérêt, la quantité pourrait augmenter. Il y a cependant un nombre d'exemplaires fixe. Madame Reynolds, pouvez-vous nous l'indiquer?

Mme Reynolds: Nous avons l'habitude de faire imprimer 250 exemplaires. Cependant, comme les gens se renseignent maintenant sur Internet, la demande a baissé.

Afin de réduire les coûts, la Direction des comités essaie de suivre la situation et de faire imprimer le moins d'exemplaires possible. Nous allons peut-être commencer par 100 exemplaires et en imprimer davantage si nécessaire. Si le président et le comité sont d'accord, ce serait sûrement une mesure écologique qui permettrait d'économiser de la place et du papier.

Le président: Au cours de la dernière session, nous avons déjà réduit le nombre d'exemplaires dans certains cas.

Honorables sénateurs, êtes-vous tous d'accord avec la quatrième motion?

Des voix: Oui.

Le président: Adoptée.

Nous passons à la cinquième motion, sur l'autorisation à tenir des réunions et l'impression des témoignages en l'absence de quorum. Autant que je sache, c'est une motion type qui est adoptée par tous les comités, et elle est proposée par le sénateur Watt.

Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: Oui.

Le président: Adoptée.

I turn now to the motion dealing with the financial report. It is moved by the Honourable Senator Adams that, pursuant to rule 104, the Chair be authorized to report expenses incurred by the committee during the last session. According to the *Rules of the Senate*, we must make this report.

Ms Reynolds: This report must be completed within the first 15 days of the sitting in a new session. A copy has been provided in the list of documents.

The Chairman: I note that the committee heard from 41 witnesses and held 14 meetings. Someone may say, "Only 14 meetings for that kind of money?" The problem is that when we meet with individuals, as we did during a number of trips last year, those are not counted as meetings. We met with dozens of groups, yet they did not count as meetings because we were not in Ottawa, holding full-fledged meetings as we are doing here tonight.

Senator Robertson: That does not make sense.

The Chairman: We have checked into this. We do know that the House of Commons has a procedure by which they can count those meetings outside of Ottawa. We will look into that to see if we can adopt the same procedure in the Senate.

Although, according to the *Rules of the Senate*, this may be correct, we did have many more meetings than the number shown here, even though we did not have full interpretation, full reporting of proceedings and so on. As a result, those were not counted as meetings.

Senator Callbeck: In the report that you submit to the Senate, is there no mention of that?

The Chairman: We note that the committee also conducted five study tours to New Brunswick, Quebec and so on.

Senator Robertson: Could that information be added as an addendum to the report?

The Chairman: Would that be possible, Ms Reynolds?

Ms Reynolds: We could count the number of meetings. I inserted the number of study tours in order to show where the money was spent. The expenditure of \$150,000 does cover two fiscal years, the whole of the second session. However, we could count the number of groups or individuals with whom you met. That could be noted.

The Chairman: I would like to see that.

Senator Robertson: That would certainly show that the committee was working.

The Chairman: I intend to pursue this procedure, that is counting all of those study tours. It is important that they be counted as meetings. I will report those figures to the full committee.

Honourable senators, all those in agreement with the financial report?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: I would turn now to item number 7.

Nous en sommes maintenant à la motion sur le rapport financier. Il est proposé par l'honorable sénateur Adams que, conformément à l'article 104 du Règlement, le président soit autorisé à faire rapport des dépenses faites au cours de la dernière session. Le *Règlement du Sénat* nous oblige à produire ce rapport.

Mme Reynolds: Ce rapport doit être présenté dans les 15 premiers jours de séance d'une nouvelle session. Vous trouverez copie de ce rapport dans la série de documents.

Le président: Je constate que le comité a entendu 41 témoins et tenu 14 réunions. On pourrait s'étonner que seulement 14 réunions aient exigé autant d'argent. Il faut dire que les rencontres qui ont lieu au cours de nos nombreux voyages effectués l'an dernier ne sont pas considérées comme des réunions. Nous avons rencontré des dizaines de groupes, mais on ne calcule pas qu'il s'agissait de réunions parce que nous ne nous sommes pas réunis en bonne et due forme comme ici à Ottawa.

Le sénateur Robertson: Cela n'a pas de sens.

Le président: Nous avons examiné la question. Nous savons que la Chambre des communes a un système qui permet de compter les réunions tenues à l'extérieur d'Ottawa. Nous allons voir si nous pouvons adopter le même système au Sénat.

C'est peut-être conforme au *Règlement du Sénat*, mais nous nous sommes réunis plus souvent que ce qui est indiqué, même si nous n'avons pas toujours obtenu des services d'interprétation et de compte rendu complets. C'est pourquoi ces réunions ne sont pas comptabilisées.

Le sénateur Callbeck: Dans le rapport que vous soumettez au Sénat, signale-t-on la chose?

Le président: Vous pouvez remarquer que le comité a aussi effectué cinq voyages d'étude au Nouveau-Brunswick, au Québec et ailleurs.

Le sénateur Robertson: Ces renseignements peuvent-ils être annexés au rapport?

Le président: Pourrait-on le faire, madame Reynolds?

Mme Reynolds: Nous pourrions préciser le nombre de réunions. J'ai indiqué le nombre de voyages d'étude pour justifier les fonds engagés. Les dépenses de 150 000 \$ s'étendent sur deux exercices, soit toute la deuxième session. Nous pourrions toutefois indiquer le nombre de groupes ou de personnes que vous avez rencontrés. Ce serait possible.

Le président: J'aimerais qu'on le fasse.

Le sénateur Robertson: On montrerait ainsi que le comité a travaillé.

Le président: J'ai l'intention de continuer à faire indiquer tous nos voyages d'étude. C'est important de les prendre en considération. Je vais faire rapport de ces chiffres au comité au complet.

Honorables sénateurs, êtes-vous d'accord avec le rapport financier?

Des voix: Oui.

Le président: Nous passons maintenant à la motion numéro 7.

It is moved by Senator Robertson,

That the Committee ask the Library of Parliament to assign research officers to the Committee;

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the Committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the Committee; and

That the Chair, on behalf of the Committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

Again, this is a standard format.

Senator Robertson: May we add a clause to ensure that Mr. Emery returns to the committee?

The Chairman: That is a marvelous idea. However, I am not sure that it can be included as part of the motion. The motion would read:

That the Committee ask the Library of Parliament to assign research officers, especially Claude Emery...

I have no problem adding that.

Honourable senators, all those in favour of the amendment?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Honourable senators, all those in favour of the full motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Mr. Emery, that is a great confidence-booster, is it not?

Turning to the motion for authority to commit funds and certify accounts.

It is moved by the Honourable Senator Callbeck:

That pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds be conferred individually on the Chair, Deputy Chair, and the Clerk of the Committee; and

That pursuant to section 34 of the Financial Administration Act and the guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the Committee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee.

By way of explanation, last year we found ourselves in the position of having to authorize the expenditure for video conferencing.

Il est proposé par le sénateur Robertson,

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche auprès du comité;

Que le Président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont déférés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Encore une fois, c'est une motion type.

Le sénateur Robertson: Pouvons-nous ajouter un paragraphe pour demander que M. Emery continue de travailler pour le comité?

Le président: C'est une excellente idée. Je ne suis pas sûr, cependant, que nous puissions l'indiquer dans la motion. La motion serait la suivante:

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche, précisément Claude Emery...

Je n'ai pas de problème à l'ajouter.

Honorables sénateurs, êtes-vous tous en faveur de l'amendement?

Des voix: Oui.

Le président: Adopté.

Honorables sénateurs, êtes-vous tous en faveur de la motion?

Des voix: Oui.

Le président: Monsieur Emery, c'est excellent pour la confiance en soi, n'est-ce pas?

Nous passons maintenant à la motion sur l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer.

Il est proposé par l'honorable sénateur Callbeck,

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité; et

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité.

L'année dernière, nous avons dû autoriser des dépenses pour les vidéoconférences.

During a weekend, the clerk had to track me down somewhere in Nova Scotia. I believe the clerk should have had the authority to certify that account which amounted to something like \$400. This will give her the authority to make such expenditures. Obviously we would not want her to authorize major expenditures, and I think she recognizes that.

Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: I turn now to item number nine.

It is moved by the Honourable Senator Mahovlich:

That the Committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the Committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the Committee:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the Committee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting relating to the work of the Committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

This is a standard motion which was introduced last year. Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Item 10 deals with the travelling and living expenses of witnesses.

It is moved by the Honourable Senator Moore:

That, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the Committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Item number 11 deals with the electronic media coverage of public meetings.

It is moved by the Honourable Senator Cook:

That the Chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

Au lieu d'obliger la greffière à chercher à me joindre alors que je suis en Nouvelle-Écosse une fin de semaine, je crois qu'elle devrait être autorisée à approuver des comptes d'une valeur de 400 \$ par exemple. Cette motion l'autoriserait à engager des dépenses de ce genre. Évidemment, nous ne voulons pas lui permettre d'engager des dépenses importantes, et je pense qu'elle le comprend.

Êtes-vous d'accord?

Des voix: Oui.

Le président: Nous passons maintenant à la motion numéro 9.

Il est proposé par l'honorable sénateur Mahovlich,

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un «engagement public» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les Journaux du Sénat du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu'un membre du comité remplit un «engagement public» si ce membre: a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

C'est une motion type qui a été présentée l'an dernier. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: Oui.

Le président: La motion numéro 10 traite des frais de déplacement des témoins.

Il est proposé par l'honorable sénateur Moore,

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité peut rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un même organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin en cas de circonstances exceptionnelles.

Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: Oui.

Le président: Nous passons maintenant à la motion numéro 11 qui porte sur la diffusion des délibérations publiques par médias d'information électronique.

Il est proposé par l'honorable sénateur Cook,

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d'information électronique, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

I understand from the clerk that this now would authorize the new Internet system where you can have floor coverage on the Internet.

Ms Reynolds: Yes, if the committee is being televised, there is the possibility of doing this.

The Chairman: This is a brand-new service.

Ms Reynolds: It was done for the first time with the committee on drug policy, just before the election, and it is being done on an experimental basis.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The next item deals with time slot for regular meetings. If senators are agreeable, given that we are now entering into a slightly different format, I would ask the we continue *in camera*. We will include a short discussion on future business. Would all honourable senators be agreeable to continuing *in camera*?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Before we do that, I should like to note that the Fisheries Committee is first off the mark in holding its organization meeting.

The committee continued *in camera*.

OTTAWA, Tuesday, March 20, 2001

The Senate Standing Committee on Fisheries met this day at 7.00 p.m. for its examination of matters relating to the fishing industry.

Senator Gerald J. Comeau (*Chairman*) in the Chair.

[*Translation*]

The Chairman: We are welcoming tonight a group of witnesses who will inform us about the Canadian Code of Conduct for Responsible Fishing Operations. A meeting was to be held last fall, but unfortunately, it had to be cancelled because of the elections. It is then the first time that the representatives of the Canadian Code of Conduct for Responsible Fishing Operations meet with this committee. Gentlemen, you are welcomed.

[*English*]

First, I should like to introduce Mr. Rick Misner, who not only is the Chair of the Canadian Responsible Fisheries Board but also is the Chair of the Ontario Commercial Fisheries Association.

Please proceed, Mr. Misner.

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

D'après ce que m'a expliqué la greffière, cela permet aussi de suivre la séance sur Internet, selon le nouveau système en vigueur.

Mme Reynolds: Oui, si le comité est télévisé, c'est possible.

Le président: C'est un tout nouveau service.

Mme Reynolds: C'est le comité sur les drogues illicites qui a été le premier à mettre ce système à l'essai, juste avant les élections, et c'est fait à titre expérimental.

Le président: Êtes-vous d'accord?

Des voix: Oui.

Le président: Nous passons maintenant à la motion sur l'horaire des séances régulières. Si les sénateurs sont d'accord, étant donné que nous allons maintenant procéder de façon un peu différente, j'aimerais que nous poursuivions nos travaux à huis clos. Nous allons également discuter brièvement de nos travaux futurs. Les sénateurs sont-ils d'accord pour que la séance se poursuive à huis clos?

Des voix: Oui.

Le président: Avant de le faire, j'aimerais signaler que le Comité des pêches est le tout premier à tenir sa séance d'organisation.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.

OTTAWA, le mardi 20 mars 2001

Le Comité sénatorial permanent des pêches se réunit aujourd'hui à 19 heures pour étudier des questions relatives à l'industrie des pêches.

Le sénateur Gerald J. Comeau (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président: Nous recevons ce soir des témoins qui viendront nous entretenir du Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable. Une réunion avait été fixée l'automne dernier, mais elle n'a malheureusement pas eu lieu à cause de la tenue d'élections. C'est donc la première fois que les représentants du Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable nous rencontrent. Messieurs, je vous souhaite la bienvenue.

[*Traduction*]

Premièrement, je voudrais vous présenter M. Rick Misner, qui est non seulement le président du Conseil canadien des pratiques de pêche responsable, mais aussi le président de l'Ontario Commercial Fisheries Association.

La parole est à vous, monsieur Misner.

Mr. Rick Misner, Chair, Canadian Code of Conduct for Responsible Fishing Operations, and Chair, Ontario Commercial Fisheries Association: Mr. Chairman, thank you for the opportunity to make this presentation to the Standing Senate Committee on Fisheries. By way of introduction, I come from a small fishing town in southern Ontario called Port Dover.

The Canadian Responsible Fisheries Board was appointed by fishermen and their organizations from across Canada. Our job is to oversee the ratification of the Canadian Code of Conduct for Responsible Fisheries Operations and to promote its implementation. I had the honour to be appointed chairman of our board by my colleagues from other regions of Canada. I am joined tonight by Mr. Patrick McGuinness, who represents the Atlantic offshore fishing enterprises on our board, as well as Mr. Henry Copestake, who is from the board secretariat.

I believe that honourable senators have all been given kits that include copies of the code, lists of the ratified organizations, information on the Roméo LeBlanc Awards for Responsible Fisheries and information on responsible fisheries initiatives that exemplify the implementation of the code by our industry. Most of the information is available in both French and English. The code itself has also been translated into Inuktitut. I believe these editions have been provided for Senators Adams and Watt. I understand that this translation is mainly in the Central Baffin dialect. I apologize in advance if it is not their dialect.

This evening we would like to give an overview of the code history, how it has been received by the fishing industry and how we would like to see it being implemented by both industry and fisheries management in the future. I hope to keep my presentation brief, which should allow plenty of time for my colleagues and I to respond to any specific questions or points of interest afterward.

Our board is now at the end of an initial three-year mandate. I think you will agree that the code has now been widely ratified by the Canadian commercial fishing industry. As you can see in your kits, over 60 fisheries organizations have now ratified or endorsed the code, and others are continuing to join.

On the international stage, Canada and our fishing industry have been seen as world leaders with this type of responsible fisheries initiative. The next step is to ensure that fisheries management and industry work together to implement the principles and guidelines of the code.

Over the past three years, the Department of Fisheries and Oceans has provided the secretariat support and funding to allow our board to function and fulfil our mandate. We will be asking for your support in continuing this type of assistance for the promotion of responsible fishing practices within our industry.

M. Rick Misner, président, Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable et président, Ontario Commercial Fisheries Association: Monsieur le président, je vous remercie de me fournir l'occasion de prendre la parole devant le Comité sénatorial permanent des pêches. Je suis d'ailleurs originaire d'un petit village de pêcheurs du sud de l'Ontario qui s'appelle Port Dover.

Les membres du Conseil canadien des pratiques de pêche responsable ont été nommés par les pêcheurs et leurs organisations de tout le Canada. Nous avons pour mission de superviser la ratification du Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable des pratiques de pêche responsable et de promouvoir sa mise en oeuvre. J'ai eu l'honneur d'être nommé à la présidence de notre Conseil par mes collègues des autres régions du pays. Je suis accompagné ce soir de M. Patrick McGuinness, qui représente les entreprises de pêche hauturière de l'Atlantique au Conseil ainsi que M. Henry Copestake, du Secrétariat du Code.

Je crois que les sénateurs ont tous reçu des trousseaux d'information qui comprennent un exemplaire du Code, la liste des organismes qui l'ont ratifié et des renseignements sur la Médaille et les Prix Roméo LeBlanc de la pêche responsable, une initiative qui témoigne de la mise en oeuvre du Code dans notre industrie. La plupart de ces renseignements sont disponibles en français et en anglais. Le Code a également été traduit en inuktitut. Je crois que cette version a été remise aux sénateurs Adams et Watt. Je pense que cette traduction est surtout dans le dialecte du centre de Baffin. Je les prie de m'excuser si ce n'est pas dans leur dialecte.

Nous voudrions ce soir vous donner un aperçu général de l'histoire du Code, de la façon dont il a été accueilli par le secteur de la pêche et de la façon dont nous aimerions qu'il soit mis en oeuvre à la fois par l'industrie et par les gestionnaires de la pêche à l'avenir. J'ai l'intention d'être bref afin de nous laisser, à mes collègues et moi-même, largement le temps de répondre à des questions ou observations.

Notre Conseil en est à la fin de son premier mandat de trois ans. Vous conviendrez sans doute que le Code a maintenant été largement ratifié par le secteur de la pêche commerciale du Canada. Comme vous pouvez le voir dans vos trousseaux, plus d'une soixantaine d'organisations l'ont ratifié et les adhésions continuent.

Sur la scène internationale, le Canada et notre secteur de la pêche ont fait figure de chefs de file grâce à cette initiative sur la pêche responsable. La prochaine étape consiste à faire en sorte que la gestion des pêches et l'industrie travaillent ensemble pour mettre en oeuvre les principes et les lignes directrices du Code.

Au cours des trois dernières années, le ministère des Pêches et des Océans a fourni au secrétariat son soutien et son financement pour permettre à notre Conseil de fonctionner et de remplir sa mission. Nous vous demanderons votre appui pour que cette aide soit poursuivie afin de promouvoir des pratiques de pêche responsable dans notre industrie.

While some sectors of our industry are able to, and indeed do, fund such activities on their own, other sectors are much less able to fund these initiatives. The success of our board and the Canadian Code of Conduct for Responsible Fishing Operations is that it includes all commercial fish harvesters, large and small, from all fleets and regions. This grassroots involvement has garnered ratified acceptance by the vast majority of Canada's practising commercial fishermen. However, some continuing support will be needed to continue promoting the implementation of our code.

The concept of the Canadian Code of Conduct for Responsible Fishing Operations first arose at the international level in response to the need to improve management of world fisheries. At a United Nations Food and Agricultural Organization conference in 1995, an international Code of Conduct for Responsible Fisheries was adopted; it was ratified by the Canadian government. However, in 1994, at the minister's round table on the fisheries sponsored by then Minister Tobin, the Canadian fishing industry recommended the development of a code that would address the diverse needs of Canada's fisheries. With the support of the federal government, industry consultations were held across Canada, culminating in a national fisheries industry workshop in 1998.

The workshop, with over 60 representatives from all fishing industry sectors, agreed on the text of our consensus code. This was probably the first time that representatives of the fishing industry from across Canada and representing all fleet sectors ever met together. It was almost certainly the first time that they ever agreed on something.

The workshop delegates also appointed our Canadian Responsible Fisheries Board as the governance body to oversee the ratification of the code at the grassroots level and to oversee the implementation of the code.

The code is made up of nine conservation principles and 36 operating guidelines, covering issues such as the protection of the resource and the environment, fishing gear and responsible fishing technologies, vessels and vessel safety, access and enforcement, cooperation and partnership, education and research, and public awareness.

The code, conceived and owned by fishermen, provided a basic set of rules that reflect the individual commitment of fishermen to the goals of conservation and sustainability. By helping to implement the code, fisheries managers increased the involvement of harvesters in fisheries management, improved conservation efforts, improved overall fisheries management, and ensured that cooperative partnerships between industry and government evolve.

As I mentioned earlier, the code has now been ratified by over 60 fishermen's organizations from across the country, representing over 80 per cent of the commercial fish harvested in Canada. I believe that the diversity of fisheries that have ratified reflects the commitment from across the Canadian fishing industry to

Certains secteurs de notre industrie sont en mesure de financer eux-mêmes ce genre d'activités, mais d'autres en sont beaucoup moins capables. Le succès de notre Conseil et du Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable vient de ce que nous regroupons tous les pêcheurs commerciaux, grands et petits, de toutes les flottilles et de toutes les régions. Cette participation de la base a permis de faire accepter le Code par la majorité des pêcheurs commerciaux du pays. Nous avons toutefois besoin d'un soutien continu pour poursuivre la promotion de la mise en oeuvre de notre code.

Le concept du Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable a d'abord vu le jour au niveau international en réponse aux besoins d'améliorer la gestion des pêches dans le monde. Le Code de conduite international pour une pêche responsable a été adopté en 1995 à une conférence de la FAO; il a été ratifié par le gouvernement canadien. Toutefois, en 1994, à une table ronde organisée par le ministre des Pêches et qui était parrainée par le ministre de l'époque, M. Tobin, l'industrie de la pêche canadienne a recommandé d'élaborer un code qui répondrait aux divers besoins des pêcheries canadiennes. Avec l'appui du gouvernement fédéral, le secteur de la pêche a été consulté un peu partout au Canada et un atelier national sur l'industrie de la pêche a eu lieu en 1998.

La soixantaine de représentants de tous les secteurs de la pêche qui participaient à cet atelier se sont mis d'accord sur le texte de notre code. C'est sans doute la première fois que les représentants du secteur de la pêche de tout le pays, qui représentaient également toutes les flottilles se réunissaient. C'était presque certainement la première fois qu'ils étaient d'accord sur quelque chose.

Les délégués à cet atelier ont également nommé notre Conseil canadien des pratiques de pêche responsable qui est devenu l'organisme chargé de superviser la ratification du Code par les membres de l'industrie et de superviser la mise en oeuvre du Code.

Le Code se compose de neuf principes de conservation et de 36 lignes directrices opérationnelles qui couvrent des questions comme la protection de la ressource et de l'environnement, les engins de pêche et les technologies de pêche responsable, les bateaux et la sécurité des bateaux, l'accès et l'application, la coopération et les partenariats, l'éducation et la recherche ainsi que la sensibilisation du public.

Le Code, qui a été conçu par les pêcheurs et qui leur appartient, établit une série de règles qui reflètent l'engagement de chaque pêcheur envers les objectifs de la conservation et de la durabilité écologique. En aidant à appliquer le Code, les gestionnaires des pêches ont augmenté la participation des pêcheurs à la gestion des pêches, ont amélioré les efforts de conservation ainsi que la gestion globale de la pêche et ils ont assuré la création de partenariats coopératifs entre l'industrie et le gouvernement.

Comme je l'ai déjà mentionné, le Code a maintenant été ratifié par une soixantaine d'organisations de pêcheurs de tout le pays qui représentent plus de 80 p. 100 de la pêche commerciale au Canada. Je crois que la diversité des pêcheurs qui ont ratifié le Code reflète l'engagement du secteur de la pêche canadien envers

conservation and the sustainable harvest of fishery sources. As you can see, ratifying organizations include inshore fishermen from groups such as the Eastern Fishermen's Federation and the gillnetters and trollers of British Columbia.

Large vessel operators such as the Canadian Association of Prawn Producers in the Atlantic, the Fishing Vessel Owners' Association of British Columbia, and the Deep Sea Trawlers' Association have ratified. The Alberta Commercial Fishermen's Association and the Ontario Commercial Fisheries' Association have also ratified. In the Arctic, a number of hunters and trappers organizations that are active in commercial fisheries in both Nunavut and Arctic Quebec have ratified as well.

As a grassroots fishermen's initiative, we have sought the ratification of individual fishermen through direct voting within their organizations. This process has had to fit the diverse schedules of many organizations. It has therefore taken time, and it continues.

However, ratification of the Canadian code of conduct strongly signals the commitment of Canadian fishermen to conservation and the sustainable use of the fisheries resources. More than any other group, our livelihoods depend on sustainable access to fish resources. That can only be achieved through proper resource conservation.

The relationship between fisheries managers and the fishing industry is often viewed as a relationship of conflict. In accordance with our code, we have asked both federal and provincial ministers of fisheries for the commitment of fisheries managers to also work in a cooperative manner with the fishing industry. We believe strongly that fisheries managed in accordance with our code can allow both the fish resources and our industry to survive and thrive in a sustainable manner.

As mentioned, the Canadian Code of Conduct for Responsible Fisheries Operations is made up of nine principles and 36 guidelines that show how these principles should be applied. However, the code was always conceived to be a living document. To bring life to the code, the principles and guidelines must be applied to each individual fishery.

Throughout the process of drafting the code, fishermen continually expressed concern that fisheries managers acted inconsistently between individual fisheries and regions. During the ratification process, that same refrain has continued: "If we adopt the code, how can we be sure that the fisheries managers will apply it consistently?" The Canadian Code of Conduct for Responsible Fisheries Operations provides a tool to both industry and fisheries managers that can assure a consistent and cooperative approach to sustainable fisheries management.

By ratifying, the fishing industry has agreed that this code offers a consistent and comprehensive framework to establish management measures for their commercial fishery. For each individual fishery, those measures would be seen as an annex to the code that reflects how the code is being applied. This implementation effectively brings life to the code. However, that

la conservation et la durabilité écologique des pêches. Comme vous pouvez le voir, parmi les organisations qui ont ratifié le Code figurent des pêcheurs côtiers comme la Eastern Fishermen's Federation et les pêcheurs au filet maillant et au chalut de la Colombie-Britannique.

Les exploitants de gros bateaux de pêche comme la Canadian Association of Prawn Producers, dans la région de l'Atlantique, la Fishing Vessel Owners' Association, de la Colombie-Britannique et la Deep Sea Trawlers' Association l'ont également ratifié. Même chose pour l'Alberta Commercial Fishermen's Association et l'Ontario Commercial Fisheries' Association. Dans l'Arctique, un certain nombre d'organisations de chasseurs et de trappeurs qui participent à la pêche commerciale au Nunavut et dans l'Arctique québécois ont également ratifié le Code.

Le Code étant une initiative des pêcheurs, nous avons cherché à le faire ratifier par les pêcheurs en leur permettant de voter directement au sein de leur organisation. Ce processus devait s'inscrire dans le calendrier d'un grand nombre d'organisations. Cela a donc exigé du temps et ce n'est pas terminé.

Néanmoins, la ratification du Code de conduite canadien témoigne de l'engagement des pêcheurs canadiens envers la conservation et l'utilisation durable des ressources halieutiques. Plus que pour tout autre groupe, notre gagne-pain dépend d'un accès durable à la ressource. Cela ne peut être assuré que grâce à une bonne conservation.

Les relations entre les gestionnaires des pêches et les pêcheurs sont souvent considérées comme des relations conflictuelles. Conformément à notre Code, nous avons demandé aux ministres des Pêches fédéral et provinciaux d'obtenir des gestionnaires des pêches qu'ils s'engagent à travailler en collaboration avec l'industrie. Nous sommes convaincus que si les pêches sont gérées conformément à notre Code, les ressources halieutiques et notre industrie pourront survivre et prospérer de façon durable.

Comme je l'ai dit, le Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable se compose de neuf principes et de 36 lignes directrices indiquant comment appliquer les principes. Le Code a toutefois été conçu comme un document vivant. Pour qu'il prenne vie, il faut que les principes et les lignes directrices s'appliquent à chaque pêche.

Au cours de l'élaboration du Code, les pêcheurs se sont plaints continuellement que les gestionnaires des pêches traitaient différemment les diverses pêches et régions. Au cours du processus de ratification, nous avons entendu le même refrain à savoir: «Si nous adoptons le Code, comment être certains que les gestionnaires des pêches l'appliqueront uniformément?» Le Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable fournit à l'industrie et aux gestionnaires des pêches un instrument grâce auquel ils pourront assurer la gestion d'une pêche durable de façon uniforme et dans un esprit de collaboration.

En le ratifiant, le secteur de la pêche a reconnu que ce Code offrait un cadre uniforme et complet pour mettre en place des mesures de gestion s'appliquant à la pêche commerciale. Pour chaque pêche, ces mesures compléteront le Code et refléteront la façon dont il sera appliqué. C'est la mise en oeuvre de ces mesures qui donnera vie au Code. Toutefois, cela ne peut être que

life is only created through a partnership between the industry and the fisheries managers. Cooperation depends on the code being adopted as a framework for management by both parties — the industry and the managers.

I know that in Atlantic Canada fisheries policy is currently being reviewed to try to bring about greater consistency and industry participation in fisheries management. We would like to suggest that, in matters of fisheries management, the Canadian Code of Conduct for Responsible Fisheries Operations will provide a framework for a consistent management policy. As such, we would like your support and endorsement of this code as an appropriate basis, or framework, for cooperative fisheries.

Furthermore, I hope that you will encourage the government to support implementation of the code by all ratified sectors of the fishing industry. As discussed, this may require financial or administrative support in some circumstances.

In some sectors, implementation is already taking place. The code has been cited or applied in the development of some conservation harvesting plans and fisheries management plans. The code has become an important element of fisheries training and professionalization in some provinces. The application of the code addresses the “green” concerns of many environmental groups, and it can help protect the position of the Canadian fish products in the international marketplace.

Research and development work is continuing across Canada to make fishing gear more selective and to reduce its impact on bottom structures and other fish habitat. Stronger cooperation between the fishing industry and fisheries scientists in some sectors and fleets is providing better knowledge of the fisheries resources and the impact of the commercial fishing.

Some groups have expressed interest in using the code as a tool for dispute resolution, dealing with fisheries infractions before they warrant criminal charges. We can provide examples of these initiatives in our ongoing discussions. These types of projects require cooperation between the fishing industry and government as trustees of the resource. We hope that you will agree that these initiatives warrant the ongoing support of the Canadian government.

Part of our mandate in the Canadian Responsible Fisheries Board has also been to promote the public image of commercial fishing. As you know, in the news media it is very difficult to find positive news about the fishing industry. It seems that there is an even greater reluctance for the popular press to report on the positive contributions that fishermen often make to the conservation of the world’s marine and freshwater resources. Yet, within this committee, I am sure that you are all aware of examples of individual fishermen who work closely with resource managers and have made particular efforts to ensure that the fish harvesting industry operates in a sustainable manner.

le résultat d’un partenariat entre l’industrie et les gestionnaires des pêches. Pour assurer une coopération, il faut que le Code soit adopté comme un cadre de gestion par les deux parties, soit l’industrie de la pêche et les gestionnaires.

Je sais que l’on réexamine actuellement la politique des pêches dans la région de l’Atlantique pour essayer d’assurer une meilleure uniformité et une plus grande participation de l’industrie dans la gestion des pêches. Nous croyons qu’en ce qui concerne la gestion des pêches, le Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable fournira un cadre pour la mise en place d’une politique de gestion cohérente. Nous aimerions donc que vous apportiez votre appui à ce Code en tant que base ou cadre de coopération dans l’industrie de la pêche.

En outre, j’espère que vous inciterez le gouvernement à appuyer la mise en oeuvre du Code par tous les secteurs qui l’ont ratifié. Comme je l’ai dit, cela peut nécessiter une aide financière ou administrative dans certaines circonstances.

Dans certains secteurs, la mise en oeuvre a déjà commencé. Le Code a été appliqué pour l’élaboration de certains plans de pêche axés sur la conservation et des plans de gestion des pêches. Le Code est devenu un élément important de la formation et de la professionnalisation des pêcheurs dans certaines provinces. L’application du Code répond aux inquiétudes écologiques de nombreux groupes environnementaux et peut seulement contribuer à protéger le positionnement de nos produits de la pêche sur les marchés internationaux.

Le travail de R-D se poursuit un peu partout au Canada pour rendre les engins de pêche plus sélectifs et réduire les dommages qu’ils causent sur les fonds marins et autres habitats du poisson. Une meilleure coopération entre les pêcheurs et les chercheurs dans certains domaines permet d’acquérir de meilleures connaissances sur les ressources halieutiques et les répercussions de la pêche commerciale.

Certains groupes se sont dits intéressés à utiliser le Code comme instrument de règlement des différends de façon à intervenir en cas d’infraction avant qu’il ne soit nécessaire de porter des accusations au pénal. Nous pouvons fournir des exemples de ces initiatives. Ce genre de projets exigent une coopération entre le secteur de la pêche et le gouvernement qui est le fiduciaire de la ressource. Vous conviendrez sans doute que ces initiatives justifient l’appui continu du gouvernement canadien.

Une partie de la mission du Conseil canadien des pratiques de pêche responsable consiste également à promouvoir l’image publique de la pêche commerciale. Comme vous le savez, il est très difficile de trouver dans les médias des nouvelles positives au sujet de l’industrie de la pêche. La presse populaire semble hésiter encore plus à signaler les nombreuses contributions positives des pêcheurs à la conservation des ressources halieutiques en milieu marin et en eau douce. Néanmoins, tous les membres de votre comité connaissent certainement des exemples de pêcheurs qui travaillent en collaboration étroite avec les gestionnaires des pêches et qui ont déployé des efforts particuliers pour que l’industrie de la pêche exploite la ressource de façon durable.

The Canadian Responsible Fisheries Board is also aware that these individuals often go unrecognized. As such, we asked the Right Honourable Roméo LeBlanc to be the patron of the Roméo LeBlanc Medal for Responsible Fishing. The first such awards were presented at Rideau Hall last April. The final selection of this year's laureates will take place later this week at our own board meeting. The award is given each year to one active fisherman from each of the Atlantic, Pacific, Arctic and freshwater fisheries who is recognized by his or her peers as having made a special contribution to the promotion of the responsible fishing practices. From these four, one is selected as the winner of the Roméo LeBlanc award and medal. Here is a photo of last year's winners.

Fish harvesters from across Canada are committed to sustainable fisheries practices and have expressed that commitment in the Canadian Code of Conduct for Responsible Fisheries Operations.

Other industries in Canada are promoted and supported by government departments. The high technology industry is promoted by Industry Canada and its provincial counterparts. Agriculture Canada and provincial agriculture departments act as advocates for the agriculture industry across Canada. The Department of Fisheries and Oceans has a primary responsibility for the conservation and sustainable use of Canada's marine resources.

We hope that your committee will encourage DFO to continue to support industry initiatives such as ours that promote partnership in managing Canada's fisheries resources in a sustainable manner.

We welcome any questions that you might have at this time about the Canadian Responsible Fisheries Board, the Canadian Code of Conduct for Responsible Fisheries Operations or the implementation of responsible fishing practices as articulated in the code.

The Chairman: Thank you, Mr. Misner. You mentioned the sense of stewardship that needs to be present in our communities. However, I noted in your presentation that you did not mention the concept of bringing communities along with the industry in promoting stewardship. Do you have a place for communities beholden to fisheries and the conduct that your group is promoting?

Mr. Patrick McGuinness, Canadian Code for Responsible Fishing Operations, Fisheries Council of Canada: As you know, the fishing industry is a somewhat difficult and disparate group. Our first initiative was to get the various sectors of the fishing industry at a point where they understand the message and are committed to it. We believe that we have accomplished that process. The next stage is the implementation of the code and, as you say, the expansion of our community of people who support responsible fish harvesting. We hope to expand that family to include communities. As well, we want to test our accomplishments in terms of our principles and guidelines, not only with communities but also with responsible environmental organizations.

Le Conseil canadien des pratiques de pêche responsable n'ignore pas non plus que les mérites de ces personnes ne sont pas toujours reconnus. Nous avons donc demandé au très honorable Roméo LeBlanc de bien vouloir parrainer la Médaille Roméo LeBlanc de la pêche responsable. La première de ces médailles a été remise à Rideau Hall, en avril dernier. La sélection finale des lauréats de cette année aura lieu cette semaine à l'occasion de la réunion de notre Conseil. Le prix est décerné chaque année à un pêcheur de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Arctique, ainsi qu'à un pêcheur d'eau douce qui a, aux yeux de ses pairs, particulièrement contribué à promouvoir des pratiques de pêche responsable. C'est parmi ces quatre lauréats que l'on choisira le gagnant du Prix et de la Médaille Roméo LeBlanc. Voici la photo des lauréats de l'année dernière.

Les pêcheurs de tout le Canada sont déterminés à utiliser des pratiques de pêche durable et ils ont exprimé cet engagement dans le Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable.

Le gouvernement apporte son soutien à d'autres industries du pays. L'industrie de la haute technologie a l'appui d'Industrie Canada et de ses homologues provinciaux. Agriculture Canada et les ministères provinciaux de l'Agriculture défendent les intérêts du secteur agricole dans tout le Canada. Le ministère des Pêches et des Océans a la responsabilité première de la conservation et de l'utilisation durable des ressources marines du Canada.

Nous espérons que votre comité incitera le ministère à continuer à appuyer des initiatives comme la nôtre qui visent à promouvoir un partenariat pour la gestion durable des ressources halieutiques du Canada.

Nous sommes prêts à répondre à vos questions concernant le Conseil canadien des pratiques de pêche responsable, le Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable ou la mise en oeuvre des pratiques de pêche responsable décrites dans le Code.

Le président: Merci, monsieur Misner. Vous avez mentionné le sens des responsabilités qui doit être présent dans nos collectivités. J'ai toutefois remarqué dans votre exposé que vous n'aviez pas parlé de rallier les collectivités pour assumer ces responsabilités. Réservez-vous une place aux collectivités dans la promotion des pratiques que votre groupe met de l'avant?

M. Patrick McGuinness, Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable, Conseil des pêches du Canada: Comme vous le savez, l'industrie de la pêche est un groupe parfois difficile et disparate. Notre première initiative consistait à amener les divers secteurs de notre industrie à comprendre le message et à s'engager. Je crois que nous y sommes parvenus. L'étape suivante est la mise en oeuvre du Code et, comme vous l'avez dit, l'élargissement du groupe de gens qui soutiennent les pratiques de pêche responsable. Nous espérons élargir ce groupe et y inclure les collectivités. Nous voulons également tester nos principes et nos lignes directrices, non seulement auprès des collectivités, mais également auprès des organismes environnementaux.

You are right. That is a good question. It is something that our board has considered. We are not ready to take that active step, but we certainly look forward to doing it.

The Chairman: You can be powerful allies.

Senator Graham: I was intrigued by two words that you used, Mr. Misner, in your opening remarks.

Incidentally, I want to congratulate this organization for the work it is doing.

I am familiar with the situation in Atlantic Canada. We have lived through the groundfish crisis. We have followed the horrific tales of the Pacific salmon fishery as well. The fishing industry, in the community in Nova Scotia from where I come, has meant a great deal to the incomes not only of fisher families but of the mainstream public generally. We have all suffered from the setbacks that have occurred in the fishing industry.

I was here, as Senator Corbin was, when Roméo LeBlanc was the Minister of Fisheries. We lived through the interesting suspense that occurred at the end and the beginning of each year as the minister went home and reflected upon what the total allowable catch would be for the coming season.

I commend you for your work.

Having said that, I said that I was intrigued by two specific words that you used: one, that you were “appointed” to your position as chair, and the other, that the board itself was “elected.”

Mr. Misner: For clarification, I was one of 13 board members who were elected to represent his or her regional areas. In turn, I was elected chairman of the board.

Senator Graham: Technically speaking, you were elected?

Mr. Misner: Yes, I was elected by the board of directors to represent the board as chair.

Senator Graham: I was interested as well in reading about your principles and guidelines.

In February, the Minister of Fisheries released a discussion paper that was intended to form the basis of public consultations as part of the Atlantic fisheries policy review. I presume you have gone over that discussion paper. What has been the impact of that on your work? Will the proposed changes enhance the importance of the code of conduct?

Mr. Misner: In that regard, as I said already, each individual area, for example, Atlantic Canada, deals primarily with its own issues. It would be more appropriate to have someone like Mr. McGuinness respond. He represents a large faction of the fisheries in Atlantic Canada. He is more aware of the current status of those management programs in Atlantic Canada than I am, sitting in the centre of Canada, giving partial information from all directions.

Mr. McGuinness: The Canadian Responsible Fisheries Board we will not be commenting on the discussion paper because, as Mr. Misner correctly points out, that is a discussion of the various sectors of the Atlantic fishing industry.

Vous avez raison, c'est une bonne question. Notre Conseil a envisagé la chose. Nous ne sommes pas prêts à le faire, mais nous envisageons certainement cette possibilité.

Le président: Vous pouvez être de puissants alliés.

Le sénateur Graham: J'ai été intrigué par deux mots que vous avez utilisés, monsieur Misner, dans votre déclaration préliminaire.

Soit dit en passant, je tiens à féliciter cette organisation pour le travail qu'elle accomplit.

Je connais bien la situation dans la région de l'Atlantique. Nous avons vécu la crise du poisson de fond. Nous avons suivi également la terrible situation de la pêche au saumon dans le Pacifique. Dans la collectivité de Nouvelle-Écosse d'où je suis originaire, le revenu non seulement des familles de pêcheurs, mais du grand public dépend largement de l'industrie de la pêche. Nous avons tous souffert des difficultés de cette industrie.

J'étais là, comme le sénateur Corbin, quand Roméo LeBlanc était le ministre des Pêches. Nous avons vécu le suspense qui se produisait à la fin et au début de chaque année quand le ministre retournait dans sa circonscription et réfléchissait à ce que devait être le total autorisé des captures pour la prochaine saison.

Je vous félicite de votre travail.

Cela dit, deux mots que vous avez utilisés m'ont intrigué, d'abord le fait que vous avez été «nommé» à votre poste de président et ensuite, que le Conseil a été «élu».

M. Misner: Je précise que je suis l'un des 13 membres du Conseil qui ont été élus pour représenter leur région. J'ai été élu président du Conseil.

Le sénateur Graham: En fait, vous avez donc été élu?

M. Misner: Oui, j'ai été élu par le Conseil d'administration pour assumer la présidence du Conseil.

Le sénateur Graham: J'ai également trouvé vos principes et vos lignes directrices intéressants.

En février, le ministre des Pêches a publié un document de discussion qui devait servir de base à des consultations publiques dans le cadre de l'examen de la politique des pêches de l'Atlantique. Je suppose que vous avez lu ce document. Quelles répercussions a-t-il eu sur votre travail? Les changements proposés vont-ils augmenter l'importance du Code de conduite?

M. Misner: À cet égard, comme je l'ai déjà dit, chaque région, par exemple celle de l'Atlantique, se penche avant tout sur ses propres problèmes. Il vaudrait mieux demander à quelqu'un comme M. McGuinness de répondre à cette question. Il représente un grand nombre des pêcheurs de l'Atlantique. Il sait mieux que moi où en sont les programmes de gestion dans l'Atlantique étant donné que je me trouve au centre du pays et que j'ai seulement des renseignements partiels provenant de toutes les directions.

M. McGuinness: Le Conseil canadien des pratiques de pêche responsable préfère ne pas parler de ce document de discussion étant donné que, comme M. Misner l'a fort bien fait remarquer, il porte sur les divers secteurs de la pêche dans l'Atlantique.

The only thing I would note in response to your question is that one of the segments in the discussion paper presented by the Department of Fisheries and Oceans deals with encouraging the industry to take more responsibility in terms of decision making, of developing a shared stewardship approach to the resource. In that context, the discussion paper actually compliments the initiative of the responsible fishing code of conduct and looks towards encouraging that activity. It is a specific identification or discussion point in the document.

We believe the discussion paper will be very beneficial to us in the sense that it recognizes what we have accomplished so far and expresses hope that the Atlantic industry can fully support the initiative.

Senator Graham: I was reading as well in your Canadian code of conduct booklet, the consensus code, in the section on principles, guideline 2(1):

Develop protocols (including, when practical and appropriate, the use of selective fishing gears and practices) regarding the catch of non-targeted resources which jeopardize the health of stocks.

What do you mean by the phrase, “when practical and appropriate”?

Mr. Misner: To phrase something that will suit every fishery across Canada, you must deal with these initial stages. The principles have to be somewhat generic. You have to allow for the fact that some fleet sectors are much more industrialized or advanced technologically than others.

Some fisheries may not actually be doing a lot of harm to the resource, but perhaps there is not a lot they can do to improve where they are. That is why, as we mentioned, as we fine-tune the code, it must apply to each of the individual fisheries, dealing with their regional area and their gear types. If we can, we recommend a way for them to do something better. There is a lot of experimentation taking place. A lot of fishermen have made voluntary attempts to develop new technologies or to find ways to improve their old technologies to make them more environmentally friendly, if that is an acceptable term.

In many cases, however, it is not a simple thing to do. There are many things being done. With certain species, there are different reactions. Someone with a small open boat — perhaps someone you know from your home area — might have made minor changes, such as escapement slot holes in a lobster trap. However, the trap is basically the same technology that has been in use for many years. Minor things have been done, but not everyone can make huge gains in what they are doing.

These principles had to encompass the smallest to the largest operator. It is recommended that when we go on to the next stage, as the plans are implemented into regional areas, they become more specialized, trying to improve every fishery and every method of catching fish.

Je dirais seulement en réponse à votre question qu’une des parties du document de discussion du ministère des Pêches et des Océans parle d’inciter l’industrie à participer davantage aux prises de décisions et à assumer avec lui la gérance de la ressource. Dans ce contexte, le document de discussion complète le Code de conduite sur les pratiques de pêche responsable et cherche à encourager ce genre d’activité. C’est un des sujets abordés dans le document.

Nous croyons que le document de discussion nous sera très bénéfique en ce sens qu’il reconnaît ce que nous avons accompli jusqu’ici et exprime l’espoir que l’industrie de la pêche de l’Atlantique pourra pleinement appuyer cette initiative.

Le sénateur Graham: Voici ce que j’ai lu également dans votre brochure sur le Code de conduite canadien, le code adopté par consensus, dans la partie concernant les principes, la ligne directrice 2.1:

Élaborer des protocoles (concernant notamment, dans les cas qui l’exigent, l’utilisation de pratiques et engins de pêche sélectifs) au sujet de la prise de ressources non visées qui menace la santé des stocks.

Que veut dire «dans les cas qui l’exigent»?

M. Misner: Pour formuler quelque chose qui conviendra à toutes les pêches du pays, il faut commencer par les étapes initiales. Les principes doivent être assez généraux. Nous devons tenir compte du fait que certaines flottilles de pêche sont plus industrialisées ou plus avancées sur le plan technologique que d’autres.

Certaines pêches ne causent pas beaucoup de tort à la ressource, mais ne peuvent peut-être pas faire grand-chose pour améliorer la situation. Voilà pourquoi, comme nous l’avons mentionné, le Code doit s’appliquer à chacune des pêches en fonction de la région et du type d’engins utilisés. Si nous le pouvons, nous recommandons une façon d’améliorer les choses. Il y a beaucoup d’expérimentation qui se fait. De nombreux pêcheurs ont cherché volontairement à mettre au point de nouvelles technologies ou à chercher des moyens d’améliorer leurs vieilles méthodes pour les rendre plus écologiques.

Néanmoins, dans bien des cas, ce n’est pas si simple. On fait beaucoup d’efforts. Pour certaines espèces, les réactions sont différentes. Un pêcheur qui a une petite barque — peut-être comme quelqu’un de votre région que vous connaissez — apportera des changements mineurs comme une ouverture d’échappement dans ses casiers à homards. Toutefois, le casier reste le même que celui qu’on utilise depuis des années. Des changements mineurs ont été apportés, mais ce n’est pas tout le monde qui peut réaliser d’énormes progrès.

Ces principes devaient s’appliquer à tous les pêcheurs, du plus petit au plus grand. Il est souhaitable que, lorsque nous passerons à l’étape suivante, c’est-à-dire la mise en oeuvre des plans dans les régions, ces derniers soient plus spécialisés et cherchent à améliorer toutes les pêches et toutes les méthodes de pêche.

Mr. McGuinness: That is an excellent question. In terms of negotiating these various principles and guidelines among the various fleets, this is one of the more delicate principles we have had to deal with. The guidelines was worded in that way to accommodate the Grand Manan Fishermen's Association, in the sense that, as Mr. Misner pointed out, they are involved in a weir fishery for herring. That fishing technique is probably the oldest in Canada, and maybe in the world. Surely, we would want them to be on board in terms of a responsible fishing technology. It is a passive fishery, a weir fishery. They capture small herring and sell it to Connors Brothers to provide that delicious snack called Canadian sardines.

In that type of fishery, mackerel would often come into the weir. Mackerel is not a targeted species, it is a bycatch species. It is a stock that is in plentiful resource status or condition.

Selectivity is fine and avoiding bycatches is fine, but when you have a traditional fishery — one that is totally responsible — that has a bycatch of a robust stock, which provides important and essential incremental income, you must be able to say, "Why should they not catch that stock?"

Therefore, to answer your question, we developed wording that suggested using selective gear, where practical.

With respect to a weir fisherman, the guideline basically says that if a fisher is catching a bycatch and the stock is in a difficult situation the fisher should be doing something about that. In the case of the Grand Manan fishermen, when they are catching a bycatch of healthy stock, that is additional and important income for the fishermen.

Senator Callbeck: You spoke about 60 organizations having ratified the code, and that that comprises about 80 per cent of fishermen. Looking at the list, I see that the Seafood Processors Association of Prince Edward Island has ratified the code. What does that mean to a member of the Seafood Processors Association?

Mr. McGuinness: The Seafood Processors Association, which is a member association of the Fisheries Council of Canada, is an endorsing organization. The only organizations that have ratified the code are fishing fleets such as the Grand Manan Fishermen's Association or the deep-sea shrimp industry.

For the processing sector, it is an endorsement of the initiative of the responsible fishing practices and an encouragement to continue that. From a processor's point of view, we are selling fish and seafood products around the world. What we are finding in Europe, in particular, is keenness on the part of consumers and distributors in Europe to determine whether the industry is part of the solution or the problem with respect to responsible fishing. Fishery resources around the world are, in many cases, in difficult situations. What we are finding in the marketplace is that consumers in Europe, in particular, want to have some sort of attestation that the industry is part of the solution and not part of the problem.

M. McGuinness: C'est une excellente question. Pour ce qui est de négocier ces principes et lignes directrices pour les diverses flottilles, c'était l'un des principes les plus difficiles à mettre en place. Les lignes directrices ont été libellées de façon à satisfaire la Grand Manan Fishermen's Association en ce sens que, comme M. Misner l'a souligné, elle pêche le hareng à la nasse. Cette technique de pêche est sans doute la plus ancienne du pays et peut-être du monde. Nous voulons certainement qu'elle adopte elle aussi des technologies de pêche responsable. Il s'agit d'une pêche passive, d'une pêche à la nasse. Les pêcheurs prennent des petits harengs qu'ils vendent à Connors Brothers qui en fait ce délicieux hors-d'oeuvre qu'on appelle la sardine du Canada.

Dans ce genre de pêche, on prend souvent du maquereau. Le maquereau n'est pas l'espèce visée, mais une espèce accessoire. Il s'agit d'un stock très abondant.

La sélectivité est une bonne chose et il est souhaitable d'éviter les prises accessoires, mais quand vous avez une pêche traditionnelle parfaitement responsable dont les prises accessoires font partie d'un stock qui se porte très bien et qui apporte un revenu supplémentaire important et même essentiel, on doit se demander pourquoi les pêcheurs ne devraient pas prendre cette espèce.

Par conséquent, pour répondre à votre question, nous avons choisi un libellé qui suggère l'utilisation d'engins de pêche sélectifs, mais seulement dans les cas qui l'exigent.

Pour ce qui est du pêcheur à la nasse, la ligne directrice dit qu'un pêcheur dont les prises accessoires font partie d'un stock en difficulté, doit chercher à remédier à la situation. Dans le cas des pêcheurs de Grand Manan dont les prises accessoires proviennent d'un stock en bonne santé, il s'agit pour eux d'une importante source de revenus supplémentaire.

Le sénateur Callbeck: Vous avez parlé d'une soixantaine d'organisations qui ont ratifié le Code en disant qu'elles représentaient environ 80 p. 100 des pêcheurs. En examinant la liste, je vois que la Seafood Processors Association, de l'Île-du-Prince-Édouard, a ratifié le Code. Qu'est-ce que cela signifie pour un membre de la Seafood Processors Association?

M. McGuinness: La Seafood Processors Association, une association membre du Conseil des pêches du Canada, a entériné le Code. Les seules organisations qui l'ont ratifié sont les flottilles de pêche comme la Grand Manan Fishermen's Association ou les crevettiers.

Pour ce qui est du secteur de la transformation, il a entériné l'initiative sur les pratiques de pêche responsable et nous a encouragés à la poursuivre. Le transformateur voit que nous vendons du poisson et des produits de la pêche dans le monde entier. Nous constatons, particulièrement en Europe, que les consommateurs et les distributeurs européens tiennent à savoir si notre industrie contribue à la solution ou au problème en ce qui concerne la pêche responsable. Les ressources halieutiques mondiales sont souvent dans une situation précaire. Nous constatons que les consommateurs européens en particulier veulent une sorte d'attestation que l'industrie contribue à la solution plutôt qu'au problème.

The Seafood Processors Association of Prince Edward Island has endorsed the code and encourages the various fishing fleets of Prince Edward Island to become members and to ratify the code in terms of responsible fishing operations.

Mr. Misner: Part of what we have asked you for, in asking for your support or your endorsement of what we are trying to do, is the same thing that many of the processing companies are seeing happen on the global market. As a result, they are encouraging fleet sectors that may or may not have ratified the codes yet to take that step, to become involved, to get on the bandwagon and work towards this goal.

Some of the processing organizations may be more aware of the marketplace than some of the small fishermen in outlying areas. They are actually passing the word on and saying, "If you want us to be able to sell your product in the future, you need to be part of solving the problem rather than being part of the problem." They are encouraging some of the gear sectors to become more involved. That is where their endorsement comes in.

Senator Callbeck: When did the first organizations ratify this document?

Mr. Misner: We began this process approximately three years ago, and some organizations started to ratify very quickly after that. I believe Ontario was the fifth organization to ratify, and we ratified almost one year later.

We then had to get the code out to a great number of organizations across Canada and give them a chance to talk. We have had to travel to various areas to talk to fishermen and point out the benefits of the code. To some fishermen, the code is an imposition. Some feel that it just mean more rules. We had to convince them that it was a good set of rules, rules that were developed by fishermen for fishermen. We were not forcing this on them. We were seeking their opinion on wording and how to formulate the process.

It took a while. I believe Ontario was the fifth organization to ratify. It took almost a year. Ontario has only one meeting a year where the entire industry comes together. We only had one opportunity. The first workshop was tacked on to our convention in Toronto three years ago. The two were held together. It was one year later before we ratified.

Once we got out to the individual organizations, and representatives from different regions got a chance to talk to their fishermen, they were able to accept that the code was a good thing.

I find the easiest way to explain the code to fishermen is by outline, that if we do not take care of the resource, there will be no fish, and then there will be no fishermen. We must take care of the resource.

Mr. McGuinness: The fastest acceptance of the code was in British Columbia and Ontario. In my assessment, that was because the fishermen in Lake Erie and the fishermen in the Pacific have large metropolitan centres such as Toronto and Vancouver with very active media that write positive, sometimes negative, reports on the fishing industry. The fishermen in Ontario and British

La Seafood Processors Association de l'Île-du-Prince-Édouard a entériné le Code et elle invite les diverses flottilles de pêche de l'Île-du-Prince-Édouard à y adhérer et à le ratifier.

M. Misner: En vous demandant d'appuyer notre initiative nous faisons la même chose qu'un grand nombre des entreprises de transformation devant ce qui se passe sur le marché mondial. Elles invitent les pêcheurs qui n'ont pas encore ratifié le Code à le faire, à participer et à travailler à atteindre cet objectif.

Certaines des associations de transformateurs sont peut-être plus au courant de ce qui se passe sur le marché que certains des petits pêcheurs des régions isolées. Elles transmettent le message en disant: «Si vous voulez que nous puissions vendre votre produit à l'avenir, vous devez chercher à résoudre le problème au lieu d'y contribuer». Elles invitent certains secteurs de la pêche à participer davantage. C'est à ce niveau qu'intervient leur appui.

Le sénateur Callbeck: Quand les premières organisations ont-elles ratifié ce document?

M. Misner: Nous avons commencé ce processus il y a trois ans environ et certaines organisations n'ont pas tardé à ratifier le Code. Je crois que les pêcheurs de l'Ontario ont été les cinquièmes à le faire et nous l'avons ratifié près d'un an plus tard.

Il a fallu ensuite distribuer le Code à un grand nombre d'organisations du pays et leur fournir l'occasion de s'exprimer. Nous avons dû nous rendre dans les différentes régions pour parler aux pêcheurs et leur souligner les avantages du Code. Pour certains pêcheurs, ce code est une chose qu'on leur impose. Ils ont l'impression qu'on veut simplement les soumettre à davantage de règles. Nous avons dû les convaincre que c'était une bonne série de règles, des règles établies par les pêcheurs, pour les pêcheurs. Nous ne les leur avons pas imposées. Nous leur avons demandé leur avis sur le libellé et la façon de formuler le processus.

Cela a pris un certain temps. Je crois que l'association ontarienne a été la cinquième à ratifier le Code. Il a fallu près d'un an. L'Ontario n'organise qu'une fois par an une réunion qui rassemble toute l'industrie. C'était la seule et unique occasion. Le premier atelier a eu lieu en même temps que notre congrès, à Toronto, il y a trois ans. Les deux ont eu lieu ensemble. C'est un an plus tard que nous avons ratifié le Code.

Une fois que nous l'avons soumis aux organisations et que les représentants des différentes régions ont eu l'occasion d'en parler à leurs pêcheurs, ces derniers ont pu reconnaître que le Code était une bonne chose.

Je trouve que la meilleure façon d'expliquer le Code aux pêcheurs est de leur faire comprendre que si nous ne prenons soin de la ressource, il n'y aura plus de poissons et il n'y aura plus de pêcheurs. Nous devons prendre soin de la ressource.

M. McGuinness: La Colombie-Britannique et l'Ontario ont été les plus rapides à accepter le Code. Selon moi, c'est parce que les pêcheurs du lac Érié et du Pacifique ont des grandes villes comme Toronto et Vancouver où il y a des médias très actifs qui écrivent des articles positifs, et parfois aussi négatifs, sur l'industrie de la pêche. Comme ils sont bombardés

Columbia, because they are bombarded on a daily basis with media issues on fish resources, were the quickest to see the light as to what this concept was.

The process has been slower in Atlantic Canada, but it is moving quite well at this time.

Mr. Henry Copestake, Code Secretariat, Canadian Code of Conduct for Responsible Fishing Operations: Honourable senators, it is important to understand that when we say we have organizations that have ratified the code it is because organizations represent fishermen. However, we asked those organizations not to consult their board of directors or executive director, or whatever, but rather to put the code before their annual general meeting so that fishermen could discuss it. This was very much a grassroots movement and such movements often take some time to build.

The other thing to remember is that the code is not designed to be a club or a weapon of some sort. The code is designed to be an enhancement or a training tool for fishermen to consider how they can better protect their own livelihoods through conservation.

Senator Callbeck: You mentioned some 60 organizations that joined three years ago. Have you seen significant change within those organizations in that period of time?

Mr. Misner: We have seen change in some organizations more than others. With respect to the overall spectrum, the experimental work to develop new technologies to help the escapement, we are aware of them because there are videos that explain the concepts and many of the experiments that have been conducted across the country to develop new technologies to allow for escapements.

In some cases, the allocations of those fish that were allowed to be targeted by the industries were a direct result of the governing bodies seeing that the new technologies were working in a better way than in the past.

In my own case, using what we call a square mesh cod-end to allow the escapement of juveniles of one particular species, we found that there was a lower bycatch of juvenile fish, which you do not want to target because they have not had a chance to get into the spawning cycle.

Allowing that escapement, getting it down to something less than 5 per cent of the fish we caught in the one species by using the new technology, means that most of the juveniles were escaping in the water, on the bottom, which is their natural habitat, so they have a much higher success rate of survival than if they had been brought to the surface. That means those fish go back into the system. They may be caught one or two years later, but, by then, they have contributed to the development of the population by spawning.

These kinds of experiments have been conducted multiple times, 15, 20 or more in B.C., and probably that many or more in Atlantic Canada. Different things have happened in different places. Virtually every gear technology that has been used in

quotidiennement par les articles que les médias publient sur les ressources halieutiques, les pêcheurs de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont été les plus rapides à comprendre ce concept.

Le processus a été plus lent dans la région de l'Atlantique, mais maintenant, les choses progressent bien.

M. Henry Copestake, Secrétariat du Code, Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable: Honorables sénateurs, il faut bien comprendre que, lorsque nous disons que des organisations ont ratifié le Code, c'est parce que ces dernières représentent les pêcheurs. Nous leur avons toutefois demandé de ne pas consulter leur conseil d'administration ou leur directeur exécutif ou qui que ce soit d'autre, mais plutôt de présenter le Code à leur assemblée générale annuelle afin que les pêcheurs puissent en discuter. Le mouvement est parti de la base et ce genre de mouvement met souvent un certain temps à s'activer.

Il ne faut pas oublier non plus que le Code n'est pas conçu comme une arme. Il s'agit plutôt d'un instrument d'amélioration ou de formation pour les pêcheurs qui doit les amener à voir comment mieux protéger leur gagne-pain grâce à la conservation de la ressource.

Le sénateur Callbeck: Vous avez dit qu'une soixantaine d'organisations avaient ratifié le Code il y a trois ans. Avez-vous constaté des changements importants au sein de ces organisations au cours de cette période?

M. Misner: Certaines d'entre elles ont apporté plus de changements que d'autres. Dans l'ensemble, pour ce qui est du travail expérimental qu'elles ont fait pour mettre au point de nouvelles technologies favorisant l'échappement, nous sommes au courant parce qu'il y a des vidéos expliquant les concepts et un grand nombre des expériences réalisées dans ce domaine.

Dans certains cas, les contingents autorisés résultaient directement de ce que les autorités ont constaté que les nouvelles technologies étaient plus efficaces que par le passé.

Dans mon propre cas, nous avons constaté qu'en utilisant ce que nous appelons une fenêtre d'échappement à maille carrée pour laisser s'échapper les alevins d'une espèce, nous faisons moins de prises accessoires d'alevins, que nous voulons éviter de prendre parce qu'ils n'ont pas encore pu participer au cycle de reproduction.

En permettant cet échappement, en réduisant ces prises à moins de 5 p. 100 grâce à cette nouvelle technologie, nous laissons la plupart des alevins s'échapper au fond de l'eau, qui est leur habitat naturel, ce qui leur donne beaucoup plus de chance de survie que s'ils avaient été amenés à la surface. Autrement dit, ces poissons retournent dans l'écosystème. Ils seront peut-être pris un an ou deux plus tard, mais d'ici là ils auront contribué à l'expansion du stock en se reproduisant.

Ce genre d'expérience a été mené à de nombreuses reprises, 15, 20 fois ou plus en Colombie-Britannique et sans doute aussi souvent, sinon davantage, dans la région de l'Atlantique. Les résultats ont été différents d'un endroit à l'autre. Pratiquement

Canada has been examined by the users to see if something can be done to improve it.

Mr. Copestake: It is not only in gear technology that this is being done. It is also in the realm of planning the execution of your fishery. Mr. Misner was telling us today how they have decided that, for a particular species where there is an abundance, where the quota has a opportunity to increase largely, they have offered to hold back the increase and to close off a spawning season for the yellow perch.

An example of a good situation is the Atlantic Canada scallop industry, where a level of cooperation between fisheries management and scientists has developed. Instead of conducting the annual setting of the TAC, there is a six-week rolling of the TAC because the reporting is so precise now that they are able to know much more accurately what is going on at the bottom, on Georges Bank and Browns Bank. They are able to operate more effectively, with a great deal more knowledge and with much less impact on the bottom.

There are success stories similar to that throughout Canada.

Mr. Misner: As far as research, probably Canada-wide, one of the biggest advantages for the managers and the scientists is that, by using the private sector to do much of the work, they are probably getting three times the information they had in the past, at probably less dollars than it cost them in the past.

[Translation]

The Chairman: We shall now give the floor to Senator Corbin. We are very happy to have him back in this committee after several years of absence. Welcome to this committee.

[English]

Senator Corbin: Are you wholly government-financed? Where do you obtain the money to operate?

Mr. Misner: The funding for making copies of the code and for sending out brochures was completely funded by the government in the initial stages. We believe the code can become partially self-sustaining in the future because we have found some ways to accomplish that goal. However, in areas where there is a small industry, as has been suggested in coastal communities, their portion of the economic pie may not be large enough to pay for an experiment to be done in their area. Therefore, it may take additional funding to help with some of those.

Mr. McGuinness: The big issue is implementation of the code. Much of that relates to capacity capability of the organizations or the fleet. One of our member fleets is looking at conducting an internal evaluation or audit of the performance of the fleet in accordance with the code. The funding for that will be covered by the industry.

As Mr. Misner mentioned, the production of the brochures, and so on, was government-financed. However, the actual work of responsible fishing and the implementation of that will be done by the industry and the industry resources.

Having said that, there is no question that some of the fleets that are members of our organizations are perhaps more sophisticated and larger and can undertake that with their own

chaque technologie qui a été utilisée au Canada a été examinée par les utilisateurs pour voir s'il était possible de l'améliorer.

M. Copestake: On ne le fait pas seulement pour les engins de pêche. Cela s'applique également à la planification de la pêche. M. Misner nous a dit aujourd'hui que son Conseil avait décidé, pour une espèce abondante, pour laquelle les contingents pouvaient largement augmenter, de proposer de différer cette augmentation et d'arrêter la pêche pendant la saison du frai de la perchaude.

On trouve un exemple de situation positive dans la pêche au pétoncle de l'Atlantique où les gestionnaires de la pêche et les chercheurs ont collaboré. Au lieu de fixer le TAC chaque année, on le révisé toutes les six semaines parce que les rapports sont tellement précis qu'on peut maintenant savoir beaucoup plus exactement ce qui se passe au fond du Banc Georges ou du banc de Browns. Les pêcheurs peuvent pêcher plus efficacement en sachant beaucoup mieux ce qu'ils font et en causant beaucoup moins de dégâts au fond.

Il y a des réussites du même genre un peu partout au Canada.

M. Misner: Sur le plan de la recherche, à l'échelle de tout le pays, l'un des principaux avantages pour les gestionnaires et les chercheurs est qu'en faisant faire une bonne partie du travail par le secteur privé ils obtiennent sans doute trois fois plus de données qu'ils n'en avaient par le passé et sans doute pour moins cher.

[Français]

Le président: Nous allons maintenant poursuivre avec le sénateur Corbin. Nous sommes très heureux qu'il soit à nouveau membre du comité après une absence de quelques années. Bienvenue au comité.

[Traduction]

Le sénateur Corbin: Êtes-vous entièrement financé par le gouvernement? Où trouvez-vous votre argent?

M. Misner: La publication du Code et l'envoi des brochures ont été entièrement financés par le gouvernement lors de la phase initiale. Nous croyons que le Code pourra s'autofinancer en partie à l'avenir, car nous avons trouvé des moyens d'atteindre cet objectif. Toutefois, dans les régions où l'industrie est peu développée, par exemple dans les localités côtières, les pêcheurs n'ont peut-être pas suffisamment les moyens de payer pour un projet pilote. Il sera peut-être nécessaire de prévoir des fonds supplémentaires pour les aider.

M. McGuinness: La grande question à résoudre est la mise en oeuvre du Code. Cela dépend en grande partie des capacités des organisations ou des flotilles. L'une de nos associations membres songe à effectuer une évaluation interne ou une vérification du rendement de la flottille en application du Code. C'est l'industrie qui financera ce projet.

Comme M. Misner l'a mentionné, le gouvernement a financé la production des brochures et le reste. Toutefois, c'est l'industrie qui se chargera du travail que représente la pêche responsable et sa mise en oeuvre.

Cela dit, il ne fait aucun doute que certaines des flotilles de pêche de nos organisations ont peut-être des moyens plus importants qui leur permettent d'entreprendre cette initiative à

resources right now. As we have said, we have 60 fleets that are ratified — and some of them are quite small. One of the big challenges will be capacity-building of those fleets so that they can implement the code, its principles and guidelines, in a practical fashion as their own undertaking. For certain fleets, there will be an initial need for some form of capacity-building so that they can get to the level achieved by some of the larger fleets and can undertake this work on their own, without government assistance.

Rest assured, the Fisheries Council of Canada does not receive any money for its ongoing operation from the Government of Canada, nor does Mr. Misner's organization.

Senator Corbin: You have partly answered the next question I was going to put to you. You said that 80 per cent of the fishermen have ratified.

Mr. Misner: No. Something in excess of 60 organizations have ratified, representing 80 per cent of the capacity of the fish being caught in Canada. There are organizations that are on the books that have had no members for 10 or 15 years; however, they still exist so we had to send the information out to them. It was very awkward to pin down exactly how many organizations existed in Canada.

In the process of doing that, most of the larger organizations have recognized that this is a good thing. Others organizations may not hold meetings because there may be only two fishermen, perhaps on some small lake somewhere in the middle of the prairies. So although there may in fact be an organization, it may not hold meetings. A particular organization may have had a representative at the workshop who thought it was a good idea for them all to belong.

Senator Corbin: How many of the people who fish would be on the ratification side and how many would not have ratified? I appreciate the formula you use, but I like to talk in terms of real people.

Mr. McGuinness: In British Columbia, it is probably in the area of 70 per cent of the actual fishermen on the waters. In Newfoundland, there is the FFAW, which represents quite a few of the Newfoundland industry in terms of its bargaining capability. We do not have the P.E.I. fishermen's association yet ratified. The eastern fishermen's federation has participated throughout the Maritimes. In Quebec, there is the midshore groundfish fleet and the midshore crab fleet. A large number of people have ratified.

As I said, we have most of British Columbia, most, if not all, of Newfoundland, and a good part of Quebec. On the freshwater, we have about 80 per cent of the freshwater fishermen and we have strong representation in the Maritimes.

Mr. Misner: Sometimes, a situation occurs where an individual belongs to three organizations, signs on and ratifies through one organization, assumes that he has already ratified the code and does not bother to pursue it with the others. Therefore, we do not always have all the individuals listed in one organization.

leurs frais. Comme nous l'avons dit, une soixantaine de flottilles ont ratifié le Code et certaines d'entre elles sont assez petites. L'un des gros défis à relever sera de donner à ces flottilles les moyens d'appliquer le code, ses principes et ses lignes directrices et d'en faire leur projet. Certaines associations devront, au départ, se doter des moyens voulus afin d'arriver au même niveau que les flottilles plus importantes et de pouvoir entreprendre ce travail par leurs propres moyens, sans aide du gouvernement.

Rassurez-vous, le Conseil des pêches du Canada ne reçoit pas d'argent du gouvernement du Canada pour couvrir ses frais de fonctionnement, pas plus que l'organisation de M. Misner.

Le sénateur Corbin: Vous avez répondu en partie à la question que j'allais vous poser. Vous avez dit que 80 p. 100 des pêcheurs avaient ratifié le Code.

M. Misner: Non, il a été ratifié par une soixantaine d'organisations qui représentent 80 p. 100 de la capacité de pêche du Canada. Certaines de ces organisations n'ont pas de membres depuis 10 ou 15 ans. Toutefois, comme elles existent encore, nous avons dû leur envoyer l'information. Il était très difficile de dénombrer exactement les organisations qui existent au Canada.

La plupart des grandes organisations ont reconnu que c'était une bonne initiative. Certaines ne tiennent pas de réunions parce qu'elles ne regroupent que deux ou trois pêcheurs qui pêchent dans un petit lac au milieu des Prairies. Par conséquent, même si l'organisation existe, elle ne tient pas nécessairement de réunions. Une organisation peut avoir envoyé à l'atelier un représentant qui trouvait souhaitable que tous les pêcheurs adhèrent au Code.

Le sénateur Corbin: Combien de pêcheurs ont ratifié le Code et combien ne l'ont pas fait? J'apprécie la formule que vous utilisez, mais j'aimerais savoir combien cela représente de pêcheurs exactement.

M. McGuinness: En Colombie-Britannique, il s'agit probablement de 70 p. 100 des pêcheurs. À Terre-Neuve, il y a la FFAW qui négocie au nom d'un bon nombre de pêcheurs terre-neuviens. L'Association des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas encore ratifié le Code. La Eastern Fishermen's Federation l'a ratifié dans toutes les Maritimes. Au Québec, nous avons les pêcheurs semi-hauturiers qui pêchent le poisson de fond et les crabiers dont grand nombre ont ratifié le Code.

Comme je l'ai dit, nous avons rallié la majorité des pêcheurs de la Colombie-Britannique, la plupart sinon la totalité des pêcheurs de Terre-Neuve et une bonne partie de ceux du Québec. Pour ce qui est de la pêche en eau douce, environ 80 p. 100 des pêcheurs nous ont appuyés et il y a également une forte représentation dans les Maritimes.

M. Misner: Il arrive parfois qu'un pêcheur appartienne à trois organisations, signe et ratifie par l'entremise de l'une d'entre elles, suppose qu'il a déjà ratifié le Code et ne se donne pas la peine d'en faire autant par l'entremise des autres associations. Par conséquent, nous n'avons pas toujours toutes les personnes inscrites dans une organisation.

Senator Corbin: On the display board, you have listed the Native Brotherhood of B.C. In terms of native fishermen in the east, have any of the native groups ratified this code?

Mr. Misner: Christine Hunt, who is the representative from B.C., was elected as a member-at-large representing the aboriginal community in Canada.

Senator Corbin: We should cover the Atlantic coast.

Mr. Misner: To some extent, the last couple of years may have changed the way they feel about some of the issues, but Ms Hunt was originally elected as representative-at-large for all the Aboriginal peoples of Canada. She just happened to be from B.C.

Mr. McGuinness: To this point, in terms of the native bands in Atlantic Canada, none has ratified yet. As you can appreciate, the perception of many of these bands being part of the commercial industry is only starting to mature. It is our objective and their objective to have the Aboriginal bands in Atlantic Canada fully integrated into our commercial fisheries in Atlantic Canada.

There has been a special project to try to communicate the meaning of this code with respect to responsible fishing operations. There has been quite a bit of dialogue. If we decide to have meetings in Atlantic Canada on the responsible fishing operations code in various regions, we will certainly be inviting the 30 to 34 bands to participate as observers, with the hope and aspiration that they become ratified members. There is no question that we want them with us. We want them to be part of our responsible industry in Atlantic Canada.

Senator Corbin: Are you telling us that for the time being there are more pressing matters for them to resolve before they get to that point?

Mr. McGuinness: Yes.

Senator Milne: I am from Ontario. I am standing in for Senator Adams, and I am new to this subject.

This is a most impressive list of groups that have ratified. How does the ratification process actually work? Do these groups have an individual member saying, "Yes, we should ratify," or have they voted for this at annual meetings?

Mr. Misner: Yes.

Senator Milne: I believe Mr. McGuinness has answered my question in advance. I gather then that the whole thing is self-policing. Is there any follow-up after ratification to determine whether they are actually trying to do something?

Mr. McGuinness: Mr. Misner's opening comment was that our first initiative was to get ratification. Now that we have ratification, the challenge for us is how to make this real not only for us in the industry but also for environmental groups, governments and our customers? That is a big challenge. There are a number of options. One is education. For example, a vessel

Le sénateur Corbin: Sur votre liste, vous avez la Native Brotherhood de la Colombie-Britannique. Pour ce qui est des pêcheurs autochtones de l'Est, avez-vous des groupes qui ont ratifié le Code?

M. Misner: Christine Hunt, la représentante de la Colombie-Britannique, a été élue comme conseillère représentant la communauté autochtone du Canada.

Le sénateur Corbin: Nous devrions couvrir la côte atlantique.

M. Misner: La façon dont les Autochtones considèrent certaines questions a peut-être changé dans une certaine mesure depuis un an ou deux, mais Mme Hunt a été élue au départ pour représenter tous les peuples autochtones du Canada. Elle est tout simplement originaire de la Colombie-Britannique.

M. McGuinness: Pour ce qui est des bandes autochtones de la région de l'Atlantique, aucune n'a encore ratifié le Code. Comme vous pouvez le comprendre, on commence seulement à considérer qu'un grand nombre de ces bandes participent à la pêche commerciale. Notre objectif, comme le leur, est d'intégrer pleinement les bandes autochtones de la région de l'Atlantique dans la pêche commerciale de la région.

Un projet spécial a été mis sur pied pour essayer de faire comprendre ce que ce Code signifie en ce qui concerne les activités de pêche responsable. Il y a eu tout un dialogue. Si nous décidons de tenir des réunions dans la région de l'Atlantique sur les activités de pêche responsable, nous inviterons certainement les 30 à 40 bandes à y participer à titre d'observateurs, dans l'espoir qu'elles ratifieront le Code. Il ne fait aucun doute que nous souhaitons qu'elles se joignent à nous. Nous voulons qu'elles fassent partie de l'industrie de la pêche responsable dans la région de l'Atlantique.

Le sénateur Corbin: Voulez-vous dire qu'elles ont des questions plus pressantes à régler pour le moment avant d'en arriver là?

M. McGuinness: Oui.

Le sénateur Milne: Je viens de l'Ontario. Je remplace le sénateur Adams et c'est un sujet nouveau pour moi.

La liste des groupes qui ont ratifié le Code est tout à fait impressionnante. Comment fonctionne le processus de ratification? Un membre de ces groupes dit-il: «Oui, nous devrions ratifier le Code» ou les membres ont-ils voté pour à une assemblée annuelle?

M. Misner: Oui.

Le sénateur Milne: Je crois que M. McGuinness a déjà répondu à ma question. Si je comprends bien, l'application du Code est volontaire. Fait-on un suivi après la ratification pour établir si les pêcheurs tentent vraiment de faire quelque chose?

M. McGuinness: M. Misner a déclaré que nous avons commencé par obtenir la ratification. Maintenant que c'est fait, il s'agit de voir comment en faire une réalité non seulement pour nous dans le secteur de la pêche, mais également pour les groupes environnementaux, les gouvernements et nos clients. C'est un gros défi. Il y a plusieurs options. Il y a notamment l'information. Par

captain would need to have some form of education with respect to the principles and the guidelines.

The other extreme would be to have a third party audit the plan. That is a step that some groups may be prepared for. Other groups would find that frightening. The issue here is not to separate ourselves. We want to move ahead together as an industry. Your question is one that we hope to answer ourselves during the next year.

There are a number of options, from the soft option to the hard option. We have not come to a consensus yet. One of our member groups has recommended a mid-way option, namely, that somehow we do an internal policing.

You must remember that this book represents two tiers of a hierarchical structure, the principles, which are the broad motherhood issues, and the guidelines, which are an outline of how those principles should be applied. The third tier will be created by each individual fleet or fishery. It represents their fishery management plan, or the conservation harvesting plan, if there is cooperation from the government to do that.

Senator Milne: Your people who are doing weir fishing, then, will be able to develop their own plan that fits in with this as much as possible?

Mr. Copestake: Precisely. They would develop their fishery management plan saying that they have addressed principles 1 to 9 in a particular way. In Atlantic Canada, for instance, the department develops conservation harvesting plans in consultation with the industry. Ratified organizations, in both British Columbia and in Atlantic Canada, have asked that those conservation harvesting plans, or fishery management plans, for their individual fisheries be based on this as the framework. The third tier will be that fisheries management plan, or that conservation harvesting plan for that particular fleet.

Mr. Misner: The new mandate must be the implementation of the code.

Mr. Copestake: That would be how it is implemented. Then, whether it is done by audit or self-policing or whether there is a cooperative structure with the department to do it — in some cases fleets have talked about using it as a dispute settlement mechanism.

Senator Milne: That is an intriguing thought.

Mr. Misner: As someone who is a commercial fisherman, one of the amazing aspects of this process is that other countries are looking to us as the model. We find that if the government puts a regulation in place, says, “You will do this,” the first thing the fishermen do is try to figure out how to get around the rule. Instead of thinking how to constructively work within the rules, they usually spend their initial efforts trying to find a loophole.

When the fishermen get involved, it make the rules theirs. The concept is to get the fishermen involved so that the guidelines and principles, and the application of this code for the industry, is done by the fishermen. There are many more of us out there who can enforce the rules than there will ever be money for government to

exemple, il faudrait informer le capitaine d’un bateau des principes et des lignes directrices du Code.

L’autre extrême consisterait à faire vérifier le plan par un tiers. C’est une mesure à laquelle certains groupes sont peut-être préparés. D’autres trouveront cette solution effrayante. Il s’agit de ne pas nous diviser. Nous voulons progresser collectivement. Nous espérons pouvoir répondre nous-mêmes à votre question au cours de l’année qui vient.

Il y a plusieurs options, de la plus souple à la plus rigoureuse. Nous ne sommes pas encore parvenus à un consensus. L’un de nos groupes a recommandé une option intermédiaire qui consiste à veiller nous-mêmes sur l’application du Code.

N’oubliez pas que cette brochure représente les deux tiers d’une structure, soit les principes généraux et les lignes directrices qui indiquent, dans les grandes lignes, comment ces principes devraient être appliqués. Le troisième tiers sera créé par chaque flottille ou chaque pêche. Il s’agit de leur plan de gestion de la pêche ou de leur plan de pêche axé sur la conservation si le gouvernement coopère à cette initiative.

Le sénateur Milne: Ceux qui pratiquent la pêche à la nasse pourront-ils élaborer leur propre plan qui s’intégrera au maximum dans ce Code?

M. Copestake: Précisément. Ils établiront leur plan de gestion de la pêche en disant qu’ils ont tenu compte des principes 1 à 9 à leur façon. Dans la région de l’Atlantique, par exemple, le ministère élabore des plans de pêche axés sur la conservation en consultant l’industrie. Les organisations de la Colombie-Britannique et de l’Atlantique qui ont ratifié le Code ont demandé que ces plans de pêche axés sur la conservation ou ces plans de gestion de la pêche se fondent sur le Code. Le troisième tiers sera constitué des plans de gestion de la pêche ou des plans de pêche axés sur la conservation établis pour la flottille en question.

M. Misner: Notre nouveau mandat doit être la mise en oeuvre du Code.

M. Copestake: Ce sera la façon de l’appliquer. Qu’il y ait une vérification, une autoréglementation ou que cela se fasse en collaboration avec le ministère, certaines flottilles de pêche ont parlé de l’utiliser comme mécanisme de règlement des différends.

Le sénateur Milne: C’est une idée intéressante.

M. Misner: En tant que pêcheur commercial, je trouve qu’un des aspects étonnants du processus est que les autres pays cherchent à suivre notre exemple. Nous constatons que si le gouvernement met en place une réglementation en ordonnant de la suivre, les pêcheurs s’empressent de trouver un moyen de la contourner. Au lieu de penser à travailler de façon constructive en appliquant ces règles, ils commencent généralement par essayer de trouver une échappatoire.

Quand les pêcheurs participent, ces règles deviennent les leurs. Il s’agit de les faire participer de façon à ce qu’ils se chargent eux-mêmes d’appliquer les lignes directrices et les principes du Code. Nous sommes beaucoup plus nombreux à pouvoir faire respecter les règles que les agents de surveillance que le

pay for monitoring everything. If there are 50 fishers in an area, one person will do the wrong thing all the time. We must build a system of implementation and credibility so that it can be monitored and we can self-police.

In Ontario, we have already gone to that stage. We have heard the terms “rat” or “squeal,” but now the fishermen are starting to see it from a different perspective. We are not squealing on anyone, we are reporting someone who is doing something wrong and endangering our resource, our industry, our livelihoods. That is the way it will work.

Senator Graham: You talk about policing yourselves. How would that apply, for instance, to lobster poaching in Atlantic Canada?

Mr. Misner: There is no question that if you know that someone is doing something wrong the first stage is to try to deal with it internally.

If the code becomes totally accepted and acknowledged by all the fisheries, then you will try, by moral suasion, to convince someone that they are doing something wrong. If that does not work, then we also need the backup from the government so that we can at that point say, “Fisheries officer, we know that individual X is doing this, this and this.”

Senator Graham: Is that actually happening in Atlantic Canada?

Mr. Misner: I do not know how much it is happening in Atlantic Canada, because I do not live there, but I have heard bits and pieces of things that have been said, so I know it must be happening. I think it is happening to a limited extent so far. I do know that it is happening in different places in small amounts. We have not reached the point of implementation where we are trying to get the code in use and everyone acknowledging its use. When we get to that stage, I think it will gain strength and credibility, and then we will be seeing more of that. Right now, because there is no implementation, fishermen are aware that there are people doing some wrong, and they are already starting to say, “Hey, you are doing this wrong.” They are trying to do it on their own. From what I understand from some of the fishermen, there have been some cases where anonymous calls were made reporting instances of problems.

Senator Milne: At one time there was quite a thriving fish farming business in Saskatchewan and in the Prairies. I do not see them down here as freshwater members. I see a few from Ontario, however.

Mr. Misner: Most of the fish that are taken from the freshwater lakes across the prairies are bought and marketed through the Freshwater Fish Marketing Corporation, a Crown corporation. They are usually very small and very limited fisheries. Most of them do not provide a full-time income, usually an auxiliary income. The fishers may drive a bus and do fishing on the side. Saskatchewan and Alberta do not have big fisheries. If a fishery is in proximity to a large city, they are being pushed out by many of

gouvernement aurait les moyens de payer. S’il y a 50 pêcheurs dans un secteur, il s’en trouvera toujours un pour mal agir. Nous devons mettre un système en place pour assurer la mise en oeuvre du Code et sa crédibilité afin que nous puissions exercer une surveillance et nous autoréglementer.

En Ontario, nous en sommes déjà arrivés là. On s’est fait accuser de cafardage, mais maintenant les pêcheurs commencent à voir les choses sous un angle différent. Nous ne cafardons pas, nous dénonçons simplement ceux qui mettent en danger notre ressource, notre industrie et notre gagne-pain. C’est ainsi que nous aurons des résultats.

Le sénateur Graham: Vous avez parlé de vous autoréglementer. Comment cela s’applique-t-il à ceux qui pêchent le homard illégalement dans la région de l’Atlantique, par exemple?

M. Misner: Il est certain que si nous connaissons quelqu’un qui fait quelque chose d’illégal, il faut commencer par essayer de résoudre le problème nous-mêmes.

Si le Code finit par être totalement accepté par tous les pêcheurs, il s’agira alors de convaincre les coupables qu’ils font quelque chose de mal. Si c’est sans résultat, il faut que nous puissions faire appel au gouvernement et dire à l’agent de pêche que nous savons qu’un tel fait ceci ou cela.

Le sénateur Graham: Est-ce ce qui se passe vraiment dans la région de l’Atlantique?

M. Misner: Je ne sais pas dans quelle mesure c’est le cas dans l’Atlantique, car je ne vis pas là-bas, mais j’ai entendu parler de ce qui se passait et je sais donc que telle doit être la situation. C’est encore assez limité. Je sais que l’application du Code se fait, à petite échelle, à différents endroits. Nous n’en sommes pas encore arrivés au point où tout le monde sera prêt à l’appliquer. Quand nous en serons là, le mouvement gagnera en force et en crédibilité et se généralisera davantage. Pour le moment, comme la mise en oeuvre ne se fait pas encore, les pêcheurs savent que certains agissent de façon répréhensible et commencent à le leur dire. Ils essaient d’améliorer la situation sur leur propre initiative. D’après ce que j’ai compris, il y a eu parfois des appels anonymes qui signalaient des problèmes.

Le sénateur Milne: À une certaine époque, il y avait une aquaculture assez florissante en Saskatchewan et dans les Prairies. Je ne vois pas ces entreprises parmi les associations de pêche en eau douce. Je vois toutefois qu’il y en a quelques-unes de l’Ontario.

M. Misner: La majeure partie du poisson pêché dans les lacs des Prairies est acheté et commercialisé par l’entremise de la Société de commercialisation du poisson d’eau douce, une société d’État. C’est généralement une pêche très limitée. La majeure partie de cette pêche n’assure pas un revenu à plein temps, mais plutôt un revenu complémentaire. Les pêcheurs sont par exemple des chauffeurs d’autobus pour qui la pêche est une activité secondaire. La Saskatchewan et l’Alberta n’ont pas de grosses

the other users who are claiming that they should have more rights.

Mr. McGuinness: Essentially, this code is for the wild fisheries. We are now calling upon the aquaculture industry to develop its own code of responsible fishing.

Senator Milne: It will probably be a different code.

Mr. McGuinness: It will have different elements and different aspects, yes.

Mr. Misner: They are using our code as an example. In three weeks, I am to make a presentation to the Ontario Bait Association, which is a large industry in itself. They are getting to the point where they want to develop as code as well. We have been the first, but now other organizations are seeing the merit of having a code that dictates the proper ways to do what they do as opposed to being without controls. Other aquaculture organizations, such as bait industries, are starting to see the benefits, and anyone else who uses the resource should develop a similar set of rules to govern themselves.

Senator Milne: I do not often get a fisher from Lake Erie in front of me. You do not realize it, but I am your senator. What is the state of the fishery in Lake Erie right now? It used to be so healthy, and then it was completely shut down. I am encouraged to hear that it is coming back.

Mr. Misner: It has never been shut down. The fishery has never been completely wiped out. However, one species becomes more dominant than another, and some are more popular than others. Sometimes you get more trash fish, sometimes more attractive fish. The public may have a perception of having lost their most treasured fish. That does not mean the fish are not still in the water, just that perhaps that fish is suppressed in population for a period of time.

Senator Watt: My first question was already answered, namely, the fact that you are partly funded by the DFO.

With regard to the first statement in the Canadian code of conduct, I would imagine that was done by the private sector. Is that correct?

Mr. Copestake: I will describe the process of how the code came about. Is that what you mean?

Senator Watt: Yes. This Canadian code was established by the private sector, such as you. Is that correct?

Mr. Copestake: That is right, yes. It was entirely written by the private sector, but the funding to have the meetings came from DFO, as agreed by Minister Tobin at the round table in Montreal.

Senator Watt: Do you have a specific agreement with DFO with regard to that first round and preparing the code of conduct? If so, how have the individual associations or the fishermen or the industries ratified this? How have they partaken in the development of the code of conduct?

pêcheries. Si une pêcherie se situe à proximité d'une grande ville, elle se trouve évincée par de nombreux autres usagers qui réclament des droits plus importants.

M. McGuinness: Ce code s'applique surtout au poisson sauvage. Nous demandons maintenant au secteur de l'aquaculture d'établir son propre code de pêche responsable.

Le sénateur Milne: Ce sera sans doute un code différent.

M. McGuinness: Il comportera des éléments différents et des aspects différents, en effet.

M. Misner: L'aquaculture prend notre code comme modèle. Dans trois semaines, je dois faire un exposé devant l'Ontario Bait Association, qui représente à elle seule une importante industrie. Elle veut également élaborer un code. Nous avons été les premiers, mais d'autres organisations voient l'avantage de se doter d'un code dictant la bonne façon de procéder au lieu de n'avoir aucune règle. D'autres organisations du secteur de l'aquaculture comme l'industrie des appâts commencent à voir les avantages d'un code et tous ceux qui utilisent la ressource devraient se doter de règles pour se régir.

Le sénateur Milne: Je n'ai pas souvent de pêcheur du lac Érié devant moi. Vous ne vous en rendez peut-être pas compte, mais je suis votre sénateur. Quelle est la situation de la pêche dans le lac Érié? Elle se portait très bien, puis elle a été complètement fermée. Je trouve encourageant d'apprendre qu'elle est en train de se rétablir.

M. Misner: Elle n'a jamais été fermée. La pêcherie n'a jamais totalement été éliminée. Toutefois, une espèce a dominé les autres et certaines espèces sont plus appréciées que d'autres. Vous pouvez, selon la période, prendre du poisson plus ou moins intéressant. Le public a peut-être l'impression d'avoir perdu les poissons auxquels il tenait le plus. Cela ne veut pas dire que ce poisson a disparu, mais peut-être seulement que les stocks diminuent pour un certain temps.

Le sénateur Watt: Vous avez déjà répondu à ma première question à savoir que vous êtes financés en partie par le ministère des Pêches et des Océans.

Pour ce qui est de la première déclaration faite dans le Code de conduite canadien, je suppose que cela vient du secteur privé, n'est-ce pas?

M. Copestake: Je vais décrire la façon dont le Code a vu le jour. C'est ce que vous voulez dire?

Le sénateur Watt: Oui. Ce code canadien a été établi par le secteur privé, par des gens comme vous, n'est-ce pas?

M. Copestake: En effet. Il a été entièrement rédigé par le secteur privé, mais le financement des réunions est venu du ministère des Pêches et des Océans, comme le ministre Tobin l'avait promis à l'occasion de la table ronde de Montréal.

Le sénateur Watt: Avez-vous conclu un accord avec le ministère au sujet de ces premières rencontres et de la préparation du Code de conduite? Si c'est le cas, comment les associations, les pêcheurs ou l'industrie ont-ils ratifié le Code? Comment ont-ils participé à l'élaboration du Code de conduite?

Mr. Copestake: Each minister since 1994 has agreed to continue providing secretariat support through fisheries management in the department. The board itself and the operation is entirely done by the industry. There is not an organization bigger than the board. The board represents the industry at large on the code.

Senator Watt: The notion of going ahead with this code of conduct and getting the fishermen more involved daily in their livelihood rather than having the Government of Canada doing all that for them is a move, I believe, from the department — you may not want me to use this word — toward privatization. Is that correct?

Mr. Misner: In all fairness, this process will always be a partnership. The government essentially employs the scientists. They must belong to one entity that is not affected by a regional group or gear sector. They must be a group that is not biased in any direction.

I said previously that you are probably getting three times the amount of information on the fisheries across Canada today that you were getting five years ago, and it is probably for the same amount of dollars. That is a pretty good economic saving.

In terms of my developing new technologies, the federal government has expended X number of dollars. However, I personally have probably expended the same amount to develop these kinds of things, and I am from a relatively small fishery.

Mr. Copestake referred to the scallop fishery on the East Coast. They spent millions of dollars developing their information and technology. As a result, DFO received more information than ever before on the scallop abundance and populations, where they were and the sizes, to the point where DFO actually gave out a substantially larger allocation on scallop because they had more information than ever before. When DFO gives out a larger allocation, the result is an increase in revenue to people and more jobs for people. If there are more people working, more taxes are collected.

Mr. McGuinness: To answer your question, senator, it is legitimate that the Government of Canada is involved. It started from the Government of Canada ratifying the FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries. That was brought back to Canada and was shown to the fishing industry, and we thought that elements of that code were totally inappropriate to our Canadian context. We then told the Government of Canada that although it had ratified the code in an international agreement we as the Canadian fishing industry are the ones actually responsible for fishing operations. We said that it is fine for Canada to ratify codes internationally, but when industry is expected to implement it, it had better be industry owned and driven. Therefore, we have demanded that, if it is going forward in terms of the best interests of the fishing industry, the fishing industry will lead the project.

Having said that, it is totally legitimate and appropriate that the Department of Fisheries and Oceans has become a partner in terms of us moving forward. Their partnership role is to help with

M. Copestake: Depuis 1994, chacun des ministres a accepté de continuer à soutenir le Secrétariat par l'entremise du service de gestion des pêches du ministère. Le Conseil est entièrement financé par l'industrie. C'est lui qui représente l'ensemble de l'industrie en ce qui concerne le Code.

Le sénateur Watt: L'idée de mettre en oeuvre ce code de conduite et de faire participer davantage les pêcheurs à la gestion de leur gagne-pain au lieu que ce soit le gouvernement canadien qui s'en charge représente selon moi, de la part du ministère un mouvement — vous n'aimerez peut-être pas que j'utilise ce mot — vers la privatisation. Est-ce exact?

M. Misner: En fait, il s'agira toujours d'un partenariat. Les chercheurs sont à l'emploi du gouvernement. Ils doivent appartenir à une entité qui est indépendante d'une association régionale ou d'un groupe de pêcheurs. Ils doivent être parfaitement objectifs.

Comme je l'ai déjà dit, vous obtenez sans doute trois fois plus de renseignements sur les pêches du pays que ce n'était le cas il y a cinq ans et sans doute pour le même montant d'argent. Cela représente une économie assez importante.

Pour ce qui est de la mise au point de nouvelles technologies, le gouvernement fédéral a dépensé un nombre X de dollars. Néanmoins, j'en ai sans doute dépensé autant personnellement pour mettre ces techniques au point et je représente une pêche relativement petite.

M. Copestake a parlé de la pêche aux pétoncles sur la côte Est. Cette industrie dépense des millions de dollars à développer ses systèmes d'information et sa technologie. Le ministère a donc obtenu plus de renseignements que jamais sur les stocks de pétoncles, l'endroit où ils se trouvent et leur taille, à un point tel qu'il a autorisé des captures nettement plus importantes pour cette espèce. Lorsque le ministère accorde de plus gros quotas, cela augmente les revenus des gens et cela crée davantage d'emplois. Si davantage de gens travaillent, le gouvernement perçoit plus d'impôts.

M. McGuinness: Pour répondre à votre question, sénateur, il est légitime que le gouvernement du Canada participe à cette initiative. Il a commencé par ratifier le Code de conduite de la FAO sur la pêche responsable. Ce code a été montré à notre industrie de la pêche et nous avons pensé que certains de ses éléments ne convenaient pas du tout au contexte canadien. Nous avons dit alors au gouvernement canadien que, bien qu'il ait ratifié le code dans le cadre d'un accord international, c'est nous qui étions responsables des activités de pêche. Nous avons dit que le Canada pouvait bien ratifier des codes au niveau international, mais si l'on voulait que l'industrie les applique, il fallait que ces codes soient établis sur son initiative. Nous avons donc exigé que l'industrie de la pêche dirige ce projet afin de servir au mieux ses intérêts.

Cela dit, il est parfaitement légitime et normal que le ministère des Pêches et des Océans se soit joint à nous. Son rôle consiste à nous aider à lancer le projet sur le plan du Secrétariat. Nous

the initial phases in terms of the secretariat. We hope that at some point we can implement it and also generate some self-sustaining revenue vehicles.

Senator Watt: Nevertheless, you are going in the direction of eco-management?

Mr. Misner: Yes.

Senator Watt: If that is the case, there still must be some concern with regulatory functions. The government authority would remain intact?

Mr. Misner: Yes.

Senator Watt: A lot more information would go into that department to assist in scientific or allocation decisions. The department's responsibility for law making would remain intact?

Mr. Misner: Yes.

Mr. Copestake: Yes.

Senator Watt: Could you elaborate on what you foresee at the stage of implementation? You have said that you are only at the development stage, that you are not quite ready to deal with implementation, but give us a brief overview of what you foresee in that next stage.

Mr. McGuinness: We are considering options. One option is that each fleet would undertake to have the vessel captains undergo some documented education with respect to the principles and guidelines of the code. Also, in terms of developing their conservation harvesting plan, they would be able to identify and document how their conservation harvesting plan meets these requirements.

Others may want to go a step further. If they have a large enough association, they may have a technical officer who would do a form of self-evaluation out in the water to ensure that the fleets are adhering to their conservation harvesting plan. With respect to lost gear, they may have a protocol on what to do if there is lost gear and ensure that they are following that protocol.

Other organizations, in order to be as pristine and transparent as possible, may want to hire outside consultants experienced in fisheries management to do a separate audit and make an official report on what is and what is not working right.

Those are the four avenues that can be pursued. Various fleets will choose different approaches.

Senator Watt: To return to my first question, you said that the Government of Canada is the sole funder at this point. Will the various agencies that have ratified the code of conduct pay a membership fee? How will that work?

Mr. Copestake: The mandate of this board was for three years. The next stage is to gather the people, in particular those who have ratified, to make an assessment of where we should go from here. This will take place over the next couple of months. We were initially planning to have another national workshop, but

espérons que nous finirons par mettre en oeuvre le Code et que nous trouverons également des moyens de nous autofinancer.

Le sénateur Watt: Vous vous dirigez quand même vers l'écogestion?

M. Misner: Oui.

Le sénateur Watt: Si c'est le cas, les fonctions de réglementation doivent encore soulever certaines questions. Les pouvoirs du gouvernement demeureront intacts?

M. Misner: Oui.

Le sénateur Watt: Le ministère obtiendra beaucoup plus de renseignements qui l'aideront à prendre des décisions scientifiques ou à répartir les quotas. La responsabilité du ministère en ce qui concerne la réglementation restera inchangée?

M. Misner: Oui.

M. Copestake: Oui.

Le sénateur Watt: Pourriez-vous préciser ce que vous prévoyez pour l'étape de la mise en oeuvre? Vous avez dit que vous en étiez seulement à l'étape de l'élaboration, que vous n'étiez pas encore tout à fait prêts à passer à la mise en oeuvre, mais donnez-nous un bref aperçu général de ce que vous prévoyez pour cette prochaine étape.

M. McGuinness: Nous envisageons plusieurs options. L'une d'elles consiste à instruire les capitaines de bateaux de pêche de chaque flottille sur les principes et les lignes directrices du Code. Également, pour ce qui est d'élaborer leur plan de pêche axé sur la conservation, ils pourraient établir dans quelle mesure leur plan répond aux exigences.

D'autres voudront aller un peu plus loin. Si leur association est suffisamment importante, ils peuvent avoir un agent technique qui procédera à une évaluation sur les lieux de pêche pour s'assurer que les flottilles suivent bien leur plan de pêche axé sur la conservation. En ce qui concerne les engins perdus, les pêcheurs pourraient se doter d'un protocole leur indiquant ce qu'ils doivent faire s'ils perdent des engins.

Pour être aussi irréprochables et transparentes que possible, d'autres organisations voudront peut-être embaucher des consultants de l'extérieur qui sont expérimentés dans la gestion des pêches pour faire une vérification indépendante et préparer un rapport officiel sur ce qui fonctionne bien ou moins bien.

Telles sont les quatre possibilités qui s'offrent à nous. Chaque flottille choisira une solution différente.

Le sénateur Watt: Pour revenir à ma première question, vous avez dit que le gouvernement canadien était pour le moment la seule source de financement. Les diverses organisations qui ont ratifié le Code de conduite vont-elles payer des frais d'adhésion? Comment cela fonctionnera-t-il?

M. Copestake: Le Conseil a un mandat de trois ans. L'étape suivante consiste à réunir les gens, surtout ceux qui ont ratifié le Code, pour voir avec eux ce que nous allons faire. Cela se fera au cours des deux prochains mois. Nous comptons, au départ, organiser un autre atelier national, mais vu les dépenses que cela

because of the expense of that we will probably do a number of regional workshops. Bringing people to one central location in Canada is very expensive. We are having a board meeting at the end of this week in Halifax to finalize the plans for that.

Senator Watt: But there will be a membership fee?

Mr. Copestake: The board may decide that. It will be up to the groups that have ratified to decide how they want to proceed. As Mr. McGuinness has said, some groups can afford it and others cannot.

Senator Watt: You should know by now who can and who cannot afford it.

The Chairman: There has been a movement for some years to promote the concept of owner-operators of vessels in order that they can be the beneficiaries of the resources of the sea. Two of the main advantages proposed for the owner-operator concept is that the people become stewards of the resources as they have a more direct stake in the fishery. As well, they tend to be more careful with regard to safety issues. Since they are owner-operators, they become more responsible for themselves and their crews rather than having to respond to an absentee owner. We heard about this out West in particular.

Be it inland or saltwater, fishing can be cold and difficult in an unforgiving environment. An owner-operator tends not to take as many risks or chances as he would if he were working for an absentee owner. I imagine that a sustainable fishery, which is being proposed by the owner-operator, as well as safety of crews, would be concerns of your group.

Are the disadvantages of absentee owners something you might want to tackle? I am not referring to the big offshore companies in this regard, because they have been there for years and I do not include them as absentee owners. I am referring to what we heard about on the West Coast — for example, an optometrist in Thunder Bay owning a vessel that fishes off the Queen Charlotte Islands. This kind of problem was brought to our attention on a number of occasions.

Anyone who has seen the movie *The Perfect Storm* will know exactly what I mean by “taking chances.” If you do not get out there and fish and bring the owner his return, you are out and he will get someone else to do it.

Have you tackled this issue? Those are two major concerns that you could be considering.

Mr. Misner: You are partially correct and partially wrong in what you suggest. In reality, owner-operators are no better and no worse than the other way around. I am an owner-operator, but I have more than one boat so I have employees as well. At the same time, when the bank is pressing them, many owner-operators take risks to maintain their livelihood. Every dollar they ever had is tied up in a boat. I have seen them take more risks than anyone being pressured by an owner will take. I have been out in hurricane force winds, and those are not nice times. I have seen

représente, nous allons sans doute plutôt tenir plusieurs ateliers régionaux. Il coûte très cher de réunir les gens dans le centre du pays. Le Conseil va se réunir à la fin de la semaine à Halifax pour mettre la dernière main à ce projet.

Le sénateur Watt: Mais y aura-t-il des droits d'adhésion?

M. Copestake: Le Conseil pourra décider d'en établir. Ce sera aux groupes qui ont ratifié le Code de décider de ce qu'ils veulent faire. Comme l'a dit M. McGuinness, certains groupes ont des moyens financiers tandis que d'autres n'en ont pas.

Le sénateur Watt: Vous devriez savoir maintenant qui peut ou ne peut pas se le permettre.

Le président: Depuis quelques années, on cherche à promouvoir le concept des propriétaires-exploitants de bateaux afin qu'ils puissent être les bénéficiaires des ressources de la mer. Deux des principaux avantages associés à ce concept est que les propriétaires-exploitants deviennent les gestionnaires de la ressource étant donné qu'ils ont des intérêts plus directs dans la pêche. Ils ont également tendance à être plus prudents en ce qui concerne les questions de sécurité. Comme ils sont propriétaires-exploitants, ils assument davantage la responsabilité de leur équipage et d'eux-mêmes que s'ils avaient des comptes à rendre à un propriétaire absent. C'est ce qu'on nous dit, surtout dans l'Ouest.

Que la pêche se fasse en eau douce ou en eau salée, cela peut être une activité difficile qui se situe dans un milieu hostile. Un propriétaire exploitant a tendance à ne pas courir autant de risque que s'il travaillait pour un propriétaire absent. Je suppose que votre groupe s'intéresse autant à la pêche durable qu'à la sécurité des équipages.

Seriez-vous prêts à vous attaquer aux inconvénients que représentent les propriétaires absents? Je ne veux pas parler des grandes entreprises de pêche hauturière, car elles sont là depuis des années et je ne les considère pas comme des propriétaires absents. Je veux parler du genre de situations dont nous entendons parler sur la côte Ouest, par exemple, de l'optométriste de Thunder Bay qui est propriétaire d'un bateau qui pêche au large des îles de la Reine-Charlotte. Ce genre de problème a été signalé à notre attention à plusieurs reprises.

Quiconque a vu le film *La Tempête* sait exactement ce que je veux dire quand je parle de «prendre des risques». Si vous n'allez pas pêcher pour ramener au propriétaire les revenus qu'il attend, vous perdrez votre emploi et il trouvera quelqu'un d'autre pour le faire à votre place.

Vous êtes-vous penchés sur cette question? Ce sont là deux préoccupations importantes que vous pourriez examiner.

M. Misner: Vous avez en partie raison et en partie tort. En réalité les propriétaires-exploitants ne sont ni meilleurs ni pire que les autres. Je suis moi-même propriétaire-exploitant, mais j'ai plusieurs bateaux si bien que j'ai également des employés. En même temps, avec la banque derrière leur dos, de nombreux propriétaires-exploitants prennent des risques pour préserver leur gagne-pain. Chaque dollar qu'ils possèdent est investi dans un bateau. J'en ai vu courir davantage de risques que n'importe qui. J'ai été dans des tempêtes, et ce n'est pas bien drôle. J'ai vu

the fishermen drive themselves every bit as hard as an absentee owner can.

Another part of what you are suggesting has been discussed at some point. I think that it was in Southwest Nova, in your area, that they received ratification from a captain's organization — not owner-operators — that they also want to do this for the right reasons. There is a danger in your suggestion because there are good and bad in every group. There are good and bad owner-operators as much as there are good and bad absentee owners.

The Chairman: I want to clarify that an owner-operator can be just as bad as an absentee owner. Thus, is it correct to say that an absentee owner, in that case, is not necessarily a bad thing to have?

Mr. Misner: I suggest only that there should not be a blanket categorization of absentee owners as the bad guys. I do not suggest that there are not some of them, as in *The Perfect Storm*. Parts of that movie were ridiculous. However, at the same time, I saw some things happen that made my hair stand on end. Things happen on boats, and they happen instantly.

The Chairman: I do not want you to trivialize the fact that I brought in *The Perfect Storm*.

Mr. Misner: That is why the group in Southwest Nova has ratified this process themselves.

The Chairman: I did not suggest that this was not a perfectly valid code of professional conduct.

Mr. Misner: It is an issue.

The Chairman: Have you looked at the concept of owner-operator versus absentee owner? Did you see this as a way of possibly meeting some of the principles that you were trying to attain? I have had my response in the words that owner-operators can be just as good as absentee owners.

Mr. Misner: They can also be just as bad.

The Chairman: I question some of that, but we will raise that in the future.

Mr. Misner: Additionally, we tried to develop this and decided that we would never get involved in trying to make decisions about which type of owner or which gear sector should receive a difference in allocation. Thus, we intentionally avoided this issue, because it was too derisive. We had too many different points. If someone represented a large amount of landed fish, and was an absentee owner, we did not want to alienate that owner. We wanted him to buy into the concept of doing all of these things, which included safety, the maintenance of the boat and how it is being fished. In reality, I know of more instances of government regulation that caused more sinkings than absentee owners did.

The Chairman: In your request to buy everyone into the code, does that mean to include absentee owners? As an example, an optometrist in Thunder Bay who owns the vessel that is operated

des pêcheurs prendre autant de risques qu'un propriétaire pouvait en exiger.

Un autre élément de la question que vous soulevez a déjà fait l'objet de discussions. Je pense que c'était dans votre région, dans Southwest Nova, qu'on a obtenu la ratification d'une association de capitaines, non pas de propriétaires-exploitants, qui voulaient également adhérer au Code pour les bonnes raisons. Votre suggestion présente un risque car il y a du bon et du mauvais dans chaque groupe. Il y a des bons et des mauvais propriétaires-exploitants autant qu'il y a des bons et des mauvais propriétaires absents.

Le président: Je tiens à préciser qu'un propriétaire-exploitant peut être tout aussi mauvais qu'un propriétaire absent. On peut dire, par conséquent, qu'il n'est pas nécessairement mauvais d'avoir un propriétaire absent?

M. Misner: Je dis seulement qu'il ne faudrait pas considérer automatiquement que les propriétaires absents sont les méchants. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas, comme dans *La Tempête*. Certaines parties de ce film étaient ridicules. Mais en même temps, j'ai vu certaines choses qui m'ont fait dresser les cheveux sur la tête. Il se passe des choses à bord des bateaux et elles arrivent d'un seul coup.

Le président: Ne vous moquez pas de ce que j'ai mentionné de *La Tempête*.

M. Misner: Voilà pourquoi le groupe de Southwest Nova a ratifié le Code.

Le président: Je n'ai pas dit que ce n'était pas un code de conduite professionnelle parfaitement valide.

M. Misner: La question a été soulevée.

Le président: Avez-vous examiné le concept du propriétaire-exploitant par opposition au propriétaire absent? Voyez-vous là un moyen de respecter certains des principes que vous essayez de mettre en place? Vous m'avez répondu en disant que les propriétaires-exploitants pouvaient être aussi bons que les propriétaires absents.

M. Misner: Ils peuvent aussi être tout aussi mauvais.

Le président: Je ne suis pas entièrement d'accord, mais nous soulèverons cette question plus tard.

M. Misner: En plus, nous avons essayé d'étudier la question et nous avons décidé de ne pas essayer de prendre de décisions quant au type de propriétaire ou au type d'engin qui devrait être traité différemment pour la répartition des quotas. C'est donc intentionnellement que nous avons évité cette question, parce qu'elle suscitait trop de dissensions. Nous avons trop de points de vue divergents. Si un propriétaire absent représentait une grosse quantité de poisson débarqué, nous ne voulions pas nous le mettre à dos. Nous voulions qu'il souscrive à ce concept qui comprenait la sécurité, l'entretien du bateau et la façon de pêcher. En réalité, je connais davantage de cas où, si le bateau a sombré, c'est à cause de la réglementation gouvernementale plutôt qu'au propriétaire absent.

Le président: Si vous voulez amener tout le monde à souscrire au Code, cela inclut-il les propriétaires absents? Par exemple, l'optométriste de Thunder Bay qui possède le bateau qui pêche au

off the Queen Charlotte Islands becomes part of our very honoured group of owners.

Mr. Misner: I understand your message, but only if the absentee owner is honourable as well. Because he is an absentee owner off the Queen Charlotte Islands does not mean that he is a bad operator. I cannot condemn him if he is a responsible owner, maintains his boat, does not push his crews, and maintains safety levels. I know some owner-operators who do the worst job possible and they try only to get a bottom-line profit. I do not argue that it does not exist.

The Chairman: That problem has been less of a problem in my region. Absentee owners tend to be mindful of their vessels, their crew, their gear and the way in which they operate, including in what kind of weather they operate. I am less familiar with the other extreme of individuals to which you refer.

Mr. Copestake: On the second page of the code it states that "nothing in this code will serve to justify or impose any allocation or sharing of freshwater marine resources." It was fundamental to the process.

As Mr. Misner alluded to, in Southwest Nova the mobile gear fleet experienced exactly what you are talking about. When that fleet got together, the licence holders ratified the code but also arranged and paid for a meeting of all the employee captains to have their own meeting to decide just how they wanted to deal with it. That is where this idea of having the code used as a mechanism of arbitration and dispute settlement came about in Southwest Nova. The code could be used so a captain who was told to go out in gale force 10 had some recourse. That is what they are working on within their region now.

Senator Graham: I will return to the purposes of your informational material. The question is asked: "How was the code developed?" This issue was canvassed earlier. I want to be perfectly clear, because you state that, in 1994 the Canadian industry first recommended creating a Canadian code that would build on an international code, and then, in parenthesis, "which was later adopted by 80 countries including Canada in 1995."

Mr. Misner, you said that other countries were looking at Canada as the model. This would seem to suggest that Canada was the first country to develop a domestic code of conduct. Is that true?

Mr. Misner: No. Other governments have made a code. The United States, for example, has a code that was made in Washington; there was no input from the industry. They fight daily with it, just as I mentioned. The fishermen are doing everything they can, including going to court, to try to avoid the code.

Canada's code was developed more slowly. However, because it is a grassroots code, because it is the fishermen who are involved, it is their code. They want it to work as opposed to wanting to fight it.

large des îles de la Reine-Charlotte fait partie de ce groupe de propriétaires parfaitement honorables.

M. Misner: Je comprends ce que vous voulez dire, mais seulement si le propriétaire absent est tout aussi honorable. Ce n'est pas parce que son bateau pêche au large des îles de la Reine-Charlotte qu'il est un mauvais exploitant. Je ne peux pas lui en vouloir s'il s'agit d'un propriétaire conscient de ses responsabilités, qui entretient son bateau, qui ne pousse pas trop son équipage et qui respecte les normes de sécurité. Je connais certains propriétaires-exploitants qui font le pire travail qui soit et essaient seulement de se maintenir à flots. Je ne prétends pas que ce genre de situation n'existe pas.

Le président: Le problème s'est moins posé dans la région. Les propriétaires absents ont tendance à prendre bien soin de leurs bateaux, de leur équipage, de leurs engins et de la façon dont ils pêchent, y compris les conditions météorologiques. Je connais moins l'autre extrême dont vous parlez.

M. Copestake: À la deuxième page du Code il est dit que «le Code ne peut être invoqué pour justifier ou imposer tout régime de contingentement ou de partage des ressources d'eau douce ou marines.» C'était un élément fondamental du processus.

Comme M. Misner l'a mentionné, dans la région de Southwest Nova, la flottille à engins mobiles a connu exactement ce dont vous parlez. Quand les pêcheurs se sont réunis, les titulaires de permis ont ratifié le Code, mais ils ont également organisé et financé une réunion rassemblant tous les capitaines à l'emploi d'un propriétaire pour décider de la façon dont ils voulaient l'appliquer. C'est de là qu'est venue l'idée de se servir du Code comme d'un mécanisme d'arbitrage et de règlement des différends dans Southwest Nova. Si le capitaine reçoit instruction d'aller pêcher avec des vents de force 10, le Code lui fournirait un recours. Voilà ce qu'on essaie de faire actuellement dans la région.

Le sénateur Graham: Je reviendrai à votre documentation d'information. Vous posez la question: «Comment le Code a-t-il été développé?» Cette question a déjà été soulevée. Je tiens à ce que ce soit parfaitement clair, car vous dites qu'en 1994 l'industrie canadienne des pêches a d'abord recommandé la création d'un code canadien qui puiserait dans un code international et vous ajoutez entre parenthèses «ensuite adopté par 80 pays dont le Canada, en 1995».

Monsieur Misner, vous avez dit que les autres pays voulaient s'inspirer du modèle canadien. Cela laisse entendre que le Canada a été le premier pays à élaborer son propre code de conduite. Est-ce vrai?

M. Misner: Non. D'autres gouvernements se sont dotés d'un code. Les États-Unis, par exemple, ont un code qui a été élaboré à Washington sans aucune participation de l'industrie. Comme je l'ai dit, c'est une bataille quotidienne. Les pêcheurs font tout ce qu'ils peuvent, y compris en allant devant les tribunaux, pour essayer de se soustraire au code.

Le code canadien a été élaboré de façon plus progressive. Néanmoins, comme il vient de la base, comme les pêcheurs ont participé à sa création, ce code leur appartient. Ils veulent qu'il donne des résultats au lieu de s'y opposer.

Mr. Copestake: Canada was first to have its own individual code, but Canada also ratified the international code.

Senator Graham: Who provides the model? What was the genesis of that?

Mr. Copestake: The FAO had their code, which was generic for everything from a dugout canoe to the biggest industrial vessel in the world. They were required to make their code wide-ranged.

The first time we talked about it was two weeks before the cod closure. I was at a seminar in St. John's, Newfoundland, on sustainable fisheries where we were talking about trying to develop new technologies to help take care of the resource. At that time, the fact that the FAO was developing a code came up in a workshop, and the question was asked about whether Canada should have a code of its own and whether to use the FAO model? However, our code had to be formulated differently, to deal with the Canadian points of view and different fisheries that existed in Canada, rather than the world fishery.

Senator Graham: Has the United States signed on. Has Iceland signed on? Are they among the 80 countries?

Mr. McGuinness: Senator Graham, the process was simply this: The FAO developed what they called the Code of Conduct for Responsible Fisheries, which has 15 chapters — one in terms of fisheries management, which governments should be doing; one is in terms of aquaculture, which the aquaculture industry should be doing; one with respect to post-harvest responsible operations; and one with respect to fisheries operations.

The 80 countries, including Canada, United States, Iceland, Norway, and most members of the FAO, ratified that very comprehensive code. It was brought to Canada and the fishing industry was quite clear in saying, "We are not responsible for the management of the fisheries but we are responsible for how we operate on the waters." What we developed was a unique code. We simply took one chapter — chapter 12 of the FAO comprehensive code — and said that we want to develop a Canadian code of responsible fishing operations, that is, how we manage a vessel on the waters.

The FAO code deals with how Fisheries and Oceans should be managing fisheries, what aquaculture should be doing. Chapter 12 of the code has certain principles that we think are good and that we should take onboard here in Canada. Some, however, are not applicable. We held various meetings to develop our own particular code, very narrowly focused. It is narrowly focused on fisheries operations but, in our view, it is doable. I believe we are the first to develop that specific type of limited but, we think, very important code.

Senator Graham: Mr. McGuinness, when you were asked to give an example of the kinds of organizations that belong, and you talked about the specific geographical areas, you paid particular attention to British Columbia and Newfoundland. You said Prince Edward Island was not on board, that you did not have any organizations in Prince Edward Island.

M. Copestake: Le Canada est le premier pays à s'être doté de son propre code, mais il a également ratifié le code international.

Le sénateur Graham: Qui a fourni le modèle? Comment ce code est-il né?

M. Copestake: La FAO avait son code, qui s'appliquait aussi bien à une pirogue qu'au plus gros navire-usine au monde. Son code devait avoir une application très générale.

La première fois que nous en avons parlé, c'était deux semaines avant la fermeture de la pêche à la morue. J'étais à un colloque sur la pêche durable à Saint-Jean de Terre-Neuve où nous parlions d'essayer de mettre au point des technologies nouvelles pour préserver la ressource. Le fait que la FAO était en train d'élaborer un code a été mentionné lors d'un atelier et quelqu'un a alors demandé si le Canada ne devrait pas avoir son propre code et s'il était souhaitable d'utiliser le modèle de la FAO. Il fallait toutefois que notre code soit formulé différemment pour tenir compte des opinions différentes, et aussi des pêches différentes qui existaient au Canada plutôt que de la pêche mondiale.

Le sénateur Graham: Les États-Unis ont-ils signé de même que l'Islande? Comptent-ils parmi les 80 pays?

M. McGuinness: Sénateur Graham, les choses se sont simplement passées ainsi: la FAO a mis au point ce qu'elle a appelé le Code de conduite pour la pêche responsable, qui compte 15 chapitres se rapportant à la gestion de la pêche, à ce que les gouvernements devraient faire, à l'aquaculture, à ce que l'industrie de l'aquaculture devrait faire, aux activités responsables après la pêche et aux opérations de pêche.

Les 80 pays dont le Canada, les États-Unis, l'Islande, la Norvège et la plupart des membres de la FAO, ont ratifié ce code très complet. Il a été présenté aux Canadiens et l'industrie de la pêche a dit sans équivoque: «Nous ne sommes pas responsables de la gestion des pêches, mais nous sommes responsables de la façon dont nous pêchons». Ce que nous avons élaboré était un code unique en son genre. Nous avons simplement repris un chapitre, le chapitre 12 du code de la FAO en disant que nous voulions élaborer un Code canadien sur les pratiques de pêche responsable, autrement dit, qui régirait la façon dont nous gérons nos bateaux de pêche dans les eaux.

Le code de la FAO porte sur la façon dont Pêches et Océans devrait gérer les pêches et ce que l'aquaculture devrait faire. Le chapitre 12 du Code énonce certains principes qui, à notre avis, sont bons et que nous devrions reprendre ici au Canada. Néanmoins, d'autres principes ne sont pas applicables chez nous. Nous avons organisé plusieurs réunions pour établir notre propre code qui est très focalisé. Il est focalisé sur les pratiques de pêche, mais nous estimons que c'est faisable. Nous croyons être les premiers à avoir élaboré ce genre de code limité, mais que nous croyons très important.

Le sénateur Graham: Monsieur McGuinness, quand on vous a demandé de donner un exemple du genre d'organisations qui adhèrent au code, vous avez parlé particulièrement de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve. Vous avez dit que l'Île-du-Prince-Édouard n'y adhérerait pas, que vous n'aviez pas d'organisations dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Mr. Misner: Not Prince Edward Island as one entity; but many of the fishing groups, people who fish in P.E.I, are a part of the Eastern Federation.

Senator Graham: Nova Scotia has the Eastern Fishermen's Federation.

Mr. Copestake: The Eastern Fishermen's Federation includes all three Maritime provinces and Quebec.

Senator Graham: It includes the midshore crab fleet in Quebec.

Mr. Copestake: It is in New Brunswick as well.

Senator Graham: Have any fisheries organizations objected to this organization? I think it should be recorded that you shook your head to the fact that there have been no objections.

Mr. Misner: There have been many questions.

Senator Graham: There have been no actual objections from any fisheries organizations?

Mr. Misner: No organization I have talked with or that I can think of while we went through this process has out-and-out said, "No, we do not want to belong to it."

Senator Graham: I presume, then, that you are under a continuous state of recruitment?

Mr. Misner: Yes. We may be at 80 per cent participation now, but we figure we have to reach everyone, or 100 per cent.

Senator Graham: How many full-time employees do you have?

Mr. Copestake: None.

Mr. Misner: I cancelled my day's work on the lake tomorrow so that I could be here tonight.

Mr. McGuinness: My organization volunteers my time to participate in the activities of the Board.

Senator Graham: Do you have an office?

Mr. McGuinness: I have an office. I represent the Fisheries Council of Canada.

Mr. Copestake: The board does not have an office. The secretariat is provided by DFO at 200 Kent Street and the staff of DFO.

Senator Graham: I am going back to Guideline 2.4, which indicates conduct in consultation with the relevant sectors. It states:

...“research to assess fishing gears,” and the promotion and utilization of “new fishing gears and practices which are consistent with sustainable fishing practices.”

That is a very interesting principle. Can you give us an example of any recent initiatives in that respect?

Mr. McGuinness: One really significant success is with regard to our northern shrimp trawlers. As we found new resources off Newfoundland and Labrador, exploring for shrimp, there were bycatches of redfish and cod. Of course, as you can appreciate,

M. Misner: Pas l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard, mais de nombreux groupes de pêcheurs, des gens qui pêchent dans cette province, font partie de la Eastern Fishermen's Federation.

Le sénateur Graham: C'est la Nouvelle-Écosse qui a la Eastern Fishermen's Federation.

M. Copestake: La Eastern Fishermen's Federation englobe les trois provinces des Maritimes et le Québec.

Le sénateur Graham: Cela comprend la flottille crabière semi-hauturière du Québec.

M. Copestake: Le Nouveau-Brunswick également.

Le sénateur Graham: Certaines organisations de pêcheurs ont-elles manifesté leur opposition? Je crois qu'il faudrait prendre note du fait que vous signalez de la tête qu'il n'y a pas eu d'objections.

M. Misner: De nombreuses questions ont été posées.

Le sénateur Graham: Il n'y a pas eu d'objections émanant des organisations de pêcheurs?

M. Misner: Aucune organisation à qui j'en ai parlé ou à qui je peux penser a refusé de participer à cette initiative au cours de ce processus.

Le sénateur Graham: Je suppose que le recrutement se poursuit?

M. Misner: Oui. Nous avons peut-être atteint un taux de participation de 80 p. 100, mais nous estimons devoir rejoindre tout le monde pour atteindre 100 p. 100.

Le sénateur Graham: Combien d'employés à plein temps avez-vous?

M. Copestake: Aucun.

M. Misner: J'ai annulé le travail que je devais faire sur le lac demain afin de pouvoir venir ici ce soir.

M. McGuinness: Mon organisation fait don de mon temps pour participer aux activités du Conseil.

Le sénateur Graham: Avez-vous un bureau?

M. McGuinness: J'ai un bureau. Je représente le Conseil des pêches du Canada.

M. Copestake: Le Conseil n'a pas de bureau. Le secrétariat est assuré par le personnel du ministère des Pêches et des Océans, au 200, rue Kent.

Le sénateur Graham: J'en reviens à la ligne directrice 2.4 qui dit que, de concert avec les secteurs concernés:

[...] «effectuer des recherches pour évaluer les engins de pêche, et promouvoir l'utilisation de nouvelles pratiques et de nouveaux engins de pêche compatibles avec les pratiques de pêche durable.»

C'est un principe très intéressant. Pouvez-vous nous donner un exemple d'initiatives récentes à cet égard?

M. McGuinness: Une réussite vraiment importante se rapporte à nos crevettiers du Nord. En découvrant de nouveaux stocks au large de Terre-Neuve et du Labrador, en explorant à la recherche de crevettes, nous avons fait des prises accessoires de sébaste et

senator, in terms of the conditions of those groundfish stocks, any bycatch was really one too many.

With considerable work by that fleet, and with assistance from the Department of Fisheries and Oceans, the fisheries management organization developed and introduced a grate with a system which enables the small redfish and cod to escape without being killed. That has been further developed. With modifications to that particular gear, that fleet can harvest shrimp and the smaller shrimp, which have a lower value, are allowed to escape. This also allows for the regeneration of the resource.

This has been a real success.

Mr. Misner: Some of these innovations are quite simple. One example is to put an escapement hole in a lobster trap so that an immature lobster can get out of the trap and not be harvested. Such a lobster would not yet have participated in the spawning.

Another example is a gill net. Some species swim very close to the bottom, no more than the height of the table to the floor. It may be an endangered bycatch that you do not want to catch. In that case, a net that clears the height of the ceiling will be used because they want to reduce the bycatch that swims six feet off the bottom.

Other experimentation was done using different sizes of hooks and bait. The size of the bait seems to become the determining factor when they set these miles of hooks in the water, as in *The Perfect Storm*. By using smaller pieces of bait you catch smaller fish. By using bigger pieces of bait you tend to catch bigger fish. It does not work in every case, but it does in the majority of cases.

If you are targeting a species in a particular area, there are many different considerations. We have tried to make recommendations with regard to every gear sector. The seine fleet for salmon on the West Coast has an escapement panel built into the seine that allows a juvenile salmon to escape. That is used in virtually every kind of fishery we have in this country.

To some degree, there has been work done to try to lessen the bycatch of fish that is not targeted, for whatever reason, whether the fish are juveniles, an endangered species or whatever. We have been experimenting everywhere in Canada trying to develop technologies that would protect that resource for the future.

Senator Corbin: Principle number 2 reads in part:

...fish harvesters will take appropriate measures to pursue the ecological sustainability of Canadian fisheries.

I notice what to my mind is a very pertinent comment in the introduction, the statement that, in developing this code, Canadian commercial fish harvesters expect that other users of marine and freshwater resources will develop their own codes of conduct within the FAO framework to contribute to the sustainability of these resources.

de morue. Bien entendu, vous comprendrez, sénateur, qu'étant donné l'état de ces stocks de poissons de fond, toute prise accessoire était de trop.

Grâce au travail considérable effectué par cette flottille et avec l'aide du ministère des Pêches et des Océans, l'organisation de gestion des pêches a mis au point un engin doté d'un système qui permet aux sébastes et aux morues de petite taille de s'échapper sans être tués. Ce système a été perfectionné. Grâce aux modifications apportées à cet engin, cette flottille peut récolter des crevettes tandis que les petites crevettes de moindre valeur peuvent s'échapper. Cela permet également la régénération de la ressource.

Cette initiative a été une grande réussite.

M. Misner: Certaines de ces innovations sont assez simples. Il s'agit par exemple de prévoir un orifice dans un casier à homards pour permettre au homard de petite taille de s'échapper. Ce homard n'a pas encore pu frayer.

Un autre exemple est celui du filet maillant. Certaines espèces nagent très près du fond, à une hauteur qui correspond à celle de cette table. Il peut s'agir d'une prise accessoire menacée que l'on ne veut pas prendre. Dans ce cas, on utilise un filet qui arrive à la hauteur du plafond de façon à réduire les prises de l'espèce qui nage à moins de six pieds du fond.

D'autres expériences ont été réalisées avec divers tailles d'hameçons et d'appâts. La taille de l'appât semble devenir le facteur déterminant lorsqu'on place ces grandes longueurs d'hameçons, dans l'eau, comme dans *La Tempête*. En utilisant des appâts plus petits, vous prenez du poisson plus petit. Quand vous prenez des appâts plus gros, vous avez tendance à prendre des poissons plus gros. Ce n'est pas garanti, mais cela fonctionne dans la majorité des cas.

Si vous visez une certaine espèce dans un secteur donné, il y a toutes sortes de considérations qui entrent en jeu. Nous avons essayé de formuler des recommandations pour chaque type d'engins. La senne utilisée pour la pêche au saumon sur la côte Ouest a un panneau d'échappement qui permet aux petits saumons immatures de s'échapper. On s'en sert dans pratiquement toutes les pêcheries que nous avons au Canada.

Dans une certaine mesure, on s'est efforcé de réduire les prises accessoires soit parce qu'il s'agit de poissons immatures, d'espèces menacées ou pour toute autre raison. Nous avons fait des expériences un peu partout au Canada pour essayer de mettre au point des techniques permettant de protéger la ressource pour l'avenir.

Le sénateur Corbin: Le principe n° 2 est formulé en partie comme suit:

[...] les pêcheurs prendront les mesures qui s'imposent pour assurer la durabilité écologique des pêches canadiennes.

Je remarque, dans l'introduction, une observation que je trouve tout à fait pertinente à savoir qu'en élaborant ce code, les pêcheurs commerciaux canadiens s'attendent à ce que d'autres utilisateurs des ressources d'eau douce et marines établissent leur propre code de conduite selon les paramètres de la FAO afin de favoriser la durabilité de ces ressources.

That leads me to ask why you do not call yourselves “Canadians for a Responsible Fisheries,” so as to encompass all users of the ocean resources.

Mr. Misner: It is a relatively simple answer.

Senator Corbin: I just want to ensure that you understand what I am coming to. Other users would include sea bottom extractors, whether it is by mining or some other means. Eventually there may be thermal power production, oil production, and other resources that the future may reserve for us. In other words, we are talking about a Canadian resource in respect of which we all share a responsibility. However, every one of your principle paragraphs begins with “fish harvesters.” There is also an onus on me, members of my family, my relatives, whoever uses the coast and the sea, to ascertain that there will be responsible extraction of all ocean resources. Therefore, my question is: Have you undertaken any contacts with other marine exploiters to coordinate your whole effort?

Mr. Misner: No, we have not done so.

Senator Corbin: Why not?

Mr. Misner: I will explain why. To begin with, we are dealing with a broad spectrum of people across Canada as fish harvesters. We are only dealing with commercial fish harvesters at this point. We know that, in numbers of people, there are more recreational fishing people in the country than commercial.

I also know off the top of my head that something like 8 to 10 per cent of the population of Ontario do fish recreationally. We also know that something like 65 per cent of the population eat fish. That means 55 per cent of the people do not get fish by catching their own. The problem for us was that to try to get every user of the resource together at one time would not be possible; we could not do it.

We also felt that until we cleaned up our act, to a point where we could actually use ourselves as an example, we had no right to point fingers at any other group to tell them they should be responsible, because we knew what the reaction would be.

The first priority for us was to make a code, get the people in the industry to buy into it, implement it and get it working as an example. We have cited cases already where other organizations are starting to feel that this is a good thing. They want to develop their own codes.

Senator Corbin: Are you working with them at this point?

Mr. Misner: At this point, our priority has been to get our industry to buy into the concept.

Mr. McGuinness: Senators Graham and Corbin know well that in Atlantic Canada our industry is in negotiation with the oil and gas and telecommunications industry with respect to ocean use and development.

You can rest assured that when we go to the table for discussions with these other sectors, we are proud that we can say that we are working on being responsible. We are coming to the table in that sense. We are working toward our commitment of

Cela m’amène à me demander pourquoi vous ne vous appelez pas «les Canadiens pour une pêche responsable» afin d’inclure tous les utilisateurs des ressources océaniques.

M. Misner: La réponse est relativement simple.

Le sénateur Corbin: Je vais seulement m’assurer que vous m’avez bien compris. Parmi les autres utilisateurs figureraient tous ceux qui extraient quelque chose du fond de la mer, que ce soit dans le cadre d’activités minières ou autres. Nous pourrions produire un jour de l’énergie thermique, du pétrole et d’autres ressources. Autrement dit, il s’agit là d’une ressource canadienne dont nous nous partageons tous la responsabilité. Néanmoins, chacun des paragraphes de votre énoncé de principe commence par «les pêcheurs». J’ai également la responsabilité, de même que les membres de ma famille, tous ceux qui utilisent la côte et la mer, de m’assurer qu’on procédera à une extraction responsable de toutes les ressources océaniques. Par conséquent, je voudrais savoir si vous avez eu des contacts avec d’autres exploitants des ressources marines afin de coordonner l’ensemble de vos efforts?

M. Misner: Non, nous ne l’avons pas fait.

Le sénateur Corbin: Pourquoi?

M. Misner: Je vais vous expliquer pourquoi. Pour commencer, il y a toutes sortes de pêcheurs au Canada. Pour le moment, nous nous occupons uniquement des pêcheurs commerciaux. Nous savons que, du point de vue numérique, il y a davantage de pêcheurs sportifs au Canada que de pêcheurs commerciaux.

Je sais également qu’entre 8 et 10 p. 100 de la population ontarienne s’adonne à la pêche sportive. Nous savons aussi qu’environ 65 p. 100 de la population mange du poisson. Cela veut dire que 55 p. 100 des gens qui en mangent ne le pêchent pas eux-mêmes. Le problème est qu’il n’était pas possible de réunir en même temps tous les utilisateurs de la ressource.

Nous nous sommes dits également qu’avant de pratiquer nous-mêmes une pêche responsable au point de pouvoir nous citer en exemple, nous n’avions pas le droit de pointer du doigt un autre groupe en lui disant de se montrer plus responsable, car nous savions quelle serait sa réaction.

La première priorité était donc d’établir un code, d’amener les membres de notre industrie à y adhérer, à l’appliquer et à en faire un modèle. Nous avons déjà cité des cas d’autres organisations qui commencent à penser que c’est une bonne chose. Elles veulent élaborer leur propre code.

Le sénateur Corbin: Travaillez-vous avec ces organisations?

M. Misner: Pour le moment, notre priorité a été d’amener nos pêcheurs à souscrire à ce concept.

M. McGuinness: Les sénateurs Graham et Corbin savent bien que dans la région de l’Atlantique, notre industrie négocie avec le secteur du pétrole, du gaz et des télécommunications au sujet de l’utilisation et de l’exploitation de l’océan.

Soyez certains que lorsque nous discutons avec ces autres secteurs, nous sommes fiers de pouvoir dire que nous nous efforçons d’adopter des pratiques responsables. Nous avons ouvert les discussions. Nous nous efforçons de respecter nos

being responsible. We are trying to achieve that dialogue with the telecommunication industry. In terms of laying cables, perhaps there are better places to do so. Perhaps they can shift the location 10 miles and thus show responsibility not only with respect to how they perform but with respect to our rights.

You are right, senator. This is a tool that we think we can use not only in terms of bettering ourselves but also by bringing people to the table in a collaborative spirit of responsibility.

Senator Corbin: I appreciate that this is the initial, all-out effort to get your house in order.

Mr. Misner: We have had many discussions about getting other people on board. In all fairness, we wanted to get our house in order first.

Senator Corbin: I appreciate that. I was not criticizing you; on the contrary, I was complimenting you. However, it is incumbent on this committee to ascertain that other players take up their responsibilities as well.

The Chairman: This will be discussed by this committee. That is a good point.

Senator Milne: Gentlemen, you have made a responsible and impressive presentation here tonight. You tell us that Canada has already ratified the FAO version of the code and that the Department of Fisheries and Oceans has ratified the Canadian version of the code. What is it that you want from this committee?

Mr. Misner: The Department of Fisheries and Oceans, not being a fishing entity, has not ratified the code, because only fishing groups can ratify it.

Senator Milne: Those groups are listed here.

Mr. Misner: Fisheries and Oceans has endorsed our code and supported our efforts in order to get everybody to ratify the code and to buy into it.

We need support from the DFO to help us through these initial implementation stages, to take us to whatever the next mandate is in the next two or three years.

Senator Milne: Are you referring to monetary support?

Mr. Misner: I am referring to monetary support inasmuch as we need support to sustain the secretariat and to be able to have meetings, to further promote what is going on and why we are doing it, and, now that we feel we have made substantial gains in the fishery, to help to promote the code to other users of the resource.

That will not be our main thrust, but we are very much aware that other organizations and users need to participate. It does not do us any good to take care of our part if no one else is doing their part.

We need to have that support and assistance to help to provide some of the scientific information that we still have to maintain. We will do our part to try to reduce costs for DFO, by doing work at reduced rates and using our own fleet sectors to accomplish much of that work, which DFO would previously have funded but would not be able to afford to fund today. We will need support to

engagements. Nous essayons d'avoir un dialogue à cet égard avec le secteur des télécommunications. Il y a peut-être de meilleurs endroits où poser les câbles. L'industrie pourrait peut-être déplacer les câbles de 10 milles et se conduire ainsi de façon responsable, non seulement dans sa façon d'agir, mais en ce qui concerne nos droits.

Vous avez raison, sénateur. C'est un instrument que nous pensons pouvoir utiliser non seulement pour nous améliorer, mais aussi pour amener les autres secteurs à collaborer en assumant leurs responsabilités.

Le sénateur Corbin: Je comprends qu'il s'agit d'effort global pour faire le ménage dans vos opérations.

M. Misner: Nous avons souvent discuté de la possibilité de rallier les autres secteurs. En fait, nous préférons faire d'abord le ménage chez nous.

Le sénateur Corbin: Je comprends cela. Je ne vous critiquais pas. Au contraire, je vous félicitais. Notre comité doit toutefois veiller à ce que les autres parties prenantes assument également leurs responsabilités.

Le président: Le comité en discutera. C'est un bon argument.

Le sénateur Milne: Messieurs, vous nous avez fait un exposé intéressant ce soir. Vous nous avez dit que le Canada a déjà ratifié le code de la FAO et que le ministère des Pêches et des Océans a ratifié la version canadienne du code. Qu'attendez-vous de ce comité?

M. Misner: Comme le ministère des Pêches et des Océans n'est pas une organisation de pêcheurs, il n'a pas ratifié le code, car seuls les pêcheurs peuvent le faire.

Le sénateur Milne: Les groupes énumérés ici.

M. Misner: Pêches et Océans a entériné notre code et a soutenu nos efforts pour que tout le monde ratifie le code et y souscrive.

Nous avons besoin de l'aide du ministère pour les étapes initiales de la mise en oeuvre d'ici notre prochain mandat, dans deux ou trois ans.

Le sénateur Milne: Vous parlez d'une aide financière?

M. Misner: Je parle d'une aide financière dans la mesure où nous en avons besoin pour notre secrétariat, pour tenir des réunions, pour faire savoir ce qui se passe et pourquoi nous le faisons et maintenant que nous pensons avoir réalisé d'importants progrès du côté des pêcheurs, pour promouvoir le code auprès des autres utilisateurs de la ressource.

Ce ne sera pas notre principale priorité, mais nous savons parfaitement que les autres organisations et utilisateurs doivent se joindre au mouvement. Il ne nous sert pas à grand-chose de faire notre part si les autres ne font pas la leur.

Nous avons besoin de ce soutien et de cette aide pour fournir certains des renseignements scientifiques dont nous avons besoin. Nous ferons notre part pour réduire les frais du ministère en travaillant à des tarifs réduits et en nous servant de nos propres bateaux pour faire une bonne partie du travail que le ministère finançait par le passé, mais qu'il n'aurait plus les moyens de

carry this on, to get to the next stage where, it is hoped, we can develop further. We have some ideas as to how to generate some funds, as has been suggested, and we hope that to be self-sustaining within three years. However, we must get to that point.

Senator Watt: Do you see the code of conduct having some influence on subsistence needs, such as hunting, down the road?

Mr. Copestake: That is an interesting question.

In developing the code, there were workshops across Canada, including the Arctic. In the Arctic version of the code, it was recommended strongly that the code apply to everyone who was a user of the resource, including both recreational and subsistence fisheries. Obviously, the subsistence fishery is a larger fishery than the commercial fishery in many communities.

In the end, the idea was that people who are commercial fish harvesters own this code, and that group has been fractious in the past, as everybody from Atlantic Canada knows. To get them all in one room, from across Canada, and to agree on something, without pointing fingers, to focus on what they as commercial fishers could do was our goal.

The idea of moving to subsistence has been very much endorsed by the Arctic communities and by a number of hunter and trapper associations. For them, the subsistence fishery is as much a part of the process as the commercial fishery. They are seen as intimately linked and being one and the same thing.

Senator Watt: I have already discussed the community level. What benefit do they see for subsistence users?

Mr. Misner: There were comments from many people that they already do many of the things that are in this code. To have it written down and supported by all Canadians doing the same thing was an added bonus.

Mr. Copestake: The other part that was important is that, in the Arctic, as you know, there is a significant amount of encroachment of other people taking Arctic resources. Thus, certainly in many of the Baffin communities, Northern Quebec, and in Labrador, the idea was for everybody to buy into it.

Senator Watt: There is the subsistence issue. They would benefit by getting involved because they could influence the conduct.

Mr. Copestake: Exactly. In fact, the idea of co-management is well established in many Arctic communities, where the actual hunters and trappers association in the individual community has a direct input into how management is done.

Senator Watt: Do you not think there must be a direct reference to the code of conduct? The subsistence needs are not well understood even by the bands in the community. It is sort of a new term.

Mr. Copestake: I guess it would be more important in other communities. It works well in the Arctic.

financer aujourd'hui. Nous avons besoin d'un soutien pour poursuivre notre tâche, pour passer à l'étape suivante où nous espérons pouvoir aller plus loin. Nous avons quelques idées quant à la façon de trouver des sources de revenu et nous espérons pouvoir nous autofinancer d'ici trois ans. Toutefois, il faut que nous puissions en arriver là.

Le sénateur Watt: Pensez-vous que le code de conduite aura une certaine influence sur la pêche de subsistance?

M. Copestake: C'est une question intéressante.

Pour élaborer le code, nous avons organisé des ateliers d'un bout à l'autre du pays, y compris dans l'Arctique. Dans la version du code touchant l'Arctique, on a vivement recommandé d'appliquer le code à tous les utilisateurs de la ressource, aussi bien la pêche sportive que la pêche de subsistance. Bien entendu, la pêche de subsistance est plus importante que la pêche commerciale dans de nombreuses collectivités.

En fin de compte, on s'est dit que ce code appartient aux pêcheurs commerciaux, un groupe qui était divisé par le passé, comme tout le monde le sait dans la région de l'Atlantique. Pour réunir tous les pêcheurs de toutes les régions du pays et les amener à se mettre d'accord sur quelque chose sans pointer personne du doigt, nous avons cherché à mettre l'accent sur ce que les pêcheurs commerciaux pouvaient faire.

L'idée d'appliquer le code à la pêche de subsistance a été largement approuvée dans les collectivités de l'Arctique et par un certain nombre d'associations de chasseurs et de trappeurs. Pour eux, la pêche de subsistance est autant visée que la pêche commerciale. On considère que les deux sont intimement liées.

Le sénateur Watt: J'ai déjà parlé de l'application du code au niveau des collectivités. Quel avantage voit-on pour la pêche de subsistance?

M. Misner: Bien des gens ont dit qu'ils faisaient déjà un grand nombre des choses figurant dans le code. Le fait que ce soit écrit noir sur blanc et que tous les Canadiens fassent la même chose était un avantage de plus.

M. Copestake: Un autre argument important est que, dans l'Arctique, comme vous le savez, vous avez beaucoup d'autres gens qui puisent dans les ressources de l'Arctique. Dans un grand nombre de collectivités de Baffin, du nord du Québec et du Labrador, on tenait certainement à ce que tout le monde souscrive au code.

Le sénateur Watt: Il y a la question de la subsistance. Ce serait avantageux pour ces gens, parce qu'ils pourraient influencer la conduite des autres.

M. Copestake: Exactement. En fait, l'idée de la cogestion est bien établie dans de nombreuses collectivités de l'Arctique où l'association de chasseurs et de trappeurs a directement son mot à dire sur la façon dont la ressource est gérée.

Le sénateur Watt: Ne pensez-vous pas qu'il faudrait mentionner directement le code de conduite? Les besoins de subsistance ne sont pas bien compris, même par les bandes. C'est une expression assez nouvelle.

M. Copestake: Je suppose que ce serait plus important dans les autres collectivités. Cela marche bien dans l'Arctique.

Senator Watt: I guess what I will be getting out of this is the fact that development continues to go on in that field.

Mr. Copestake: Yes.

Senator Watt: I strongly believe that you must have specific reference to the code of conduct. Otherwise, they will not be able to differentiate between the two.

Mr. Copestake: Many Arctic people refer to this as writing down an already unwritten code for themselves.

The Chairman: Before I thank our witnesses, is it agreed that the material presented by the Canadian Code of Responsible Fishing Operations be filed as an exhibit with the clerk of the committee?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: I wish to thank the witnesses. Their presentation has been excellent. You can tell from the interest around the table that you have elicited the interest of the members of the committee.

In particular, I would like to thank your group because you are volunteers. As I understand it, Mr. Misner must fly back out tonight.

Mr. Misner: I am on a ten o'clock flight to Toronto. Then I will drive for an hour and 40 minutes, and tomorrow I will be back loading gear on the boats.

The Chairman: We offered Mr. Misner a stay in a hotel tonight, but he refused, saying that he had to be back at work tomorrow. That shows the dedication of your group. We appreciate that very much. Your dedication is apparent, in the kind of work that you are doing. It brings honour to your council that this kind of dedication is put forward. It speaks well for the future.

You have been convincing before this group tonight, and I think you have won a lot of solid support around this table. I hope that support manifests itself in a concrete way. At this point, we cannot say what we will do, but I believe that you have made some converts here to your proposal. I hope we were able to help in some way.

Mr. Misner: Thank you very much for your time.

Mr. McGuinness: If there are any further questions, remember, we are volunteers; we are available should you have any further questions.

Senator Graham: How big is your boat?

Mr. Misner: My largest boat is 80 feet long by 28 feet wide.

The committee adjourned.

Le sénateur Watt: L'avantage que ces collectivités en retireront vient sans doute de ce que le développement se poursuit.

M. Copestake: Oui.

Le sénateur Watt: Je suis convaincu qu'il faut mentionner expressément le code de conduite. Autrement, ils ne pourront pas faire la différence entre les deux.

M. Copestake: Dans l'Arctique, bien des gens disent qu'on a simplement mis sur papier un code qu'ils suivaient déjà.

Le président: Avant de remercier nos témoins, êtes-vous d'accord pour que la documentation présentée sur le Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable soit déposée comme pièce auprès du greffier du comité?

Des voix: D'accord.

Le président: Je remercie nos témoins. Ils ont fait un excellent exposé. Les questions que vous avez suscitées autour de la table témoignent de l'intérêt des membres du comité.

Je tiens particulièrement à remercier votre groupe parce que vous êtes des bénévoles. Si j'ai bien compris, M. Misner doit prendre l'avion pour entrer chez lui ce soir.

M. Misner: Je dois prendre l'avion pour Toronto à 22 heures. J'aurai ensuite une heure et 40 minutes de route à faire et demain, je retournerai charger des engins dans les bateaux.

Le président: Nous avons offert à M. Misner de passer la nuit à l'hôtel ce soir, mais il a refusé en disant qu'il devait reprendre le travail demain. Cela témoigne du dévouement de votre groupe. Nous l'apprécions énormément. Votre dévouement pour votre travail est évident. Vous faites honneur à votre conseil. Cela augure bien pour l'avenir.

Vous avez été convainquants et je crois que vous avez gagné des appuis solides autour de cette table. J'espère que cet appui se manifestera de façon concrète. Nous ne pouvons pas encore vous dire ce que nous en ferons, mais nous croyons que vous avez su nous convaincre du bien-fondé de votre proposition. J'espère que nous avons pu vous aider d'une façon ou d'une autre.

M. Misner: Merci beaucoup pour votre temps.

M. McGuinness: Si vous avez d'autres questions, n'oubliez pas que nous sommes des bénévoles et que nous sommes à votre disposition.

Le sénateur Graham: Quelle est la grandeur de votre bateau?

M. Misner: Mon bateau le plus gros mesure 80 pieds de long sur 28 pieds de large.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Code of Conduct for Responsible Fishing Operations:

Rick Misner, Chair Ontario Commercial Fisheries Association;

Patrick McGuinness, Fisheries Council of Canada;

Henry Copestake, Code Secretariat.

Du Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable:

Rick Misner, président, Ontario Commercial Fisheries Association;

Patrick McGuinness, Conseil des pêches du Canada;

Henry Copestake, Secrétariat du code.